



amitié - réalité - outre mer

BULLETIN N°48/49 | DÉCEMBRE 2022 - DÉCEMBRE 2023

Editorial : Relations France-Océanie : vingt ans sur le chemin d'un réengagement *Jean-Pierre Vidon* 2

Outre-mer

Philippe Vigier, Ministre délégué chargé des Outre-mer	3
Philippe Vigier à la XXVIII ^e Conférence des Présidents des Régions Ultrapériphériques (RUP), à Tenerife	4
Second volet de ma campagne 2023 de prévention pluies intenses et inondations outre-mer et aux Antilles	5
Les ambassadeurs de coopération régionale	6

Réflexions sur le temps passé et présent

UE/Afrique- Caraïbes- Pacifique (ACP) : la difficile gestation de l'accord "post-Cotonou"	<i>Rouchdy Kbaier</i> 7
La construction des frontières de Djibouti : histoire d'une rencontre interculturelle	<i>Capitaine Benoit Malet</i> 10
Pondichéry et les Pondichériens depuis 1963	<i>Douglas Gressieux</i> 15
Les maladies non transmissibles, un nouveau défi pour l'Afrique sub-saharienne	<i>Pierre Auffret</i> 20

Lu chez le libraire et dans CarASOM

Hatem Nafti : Tunisie, vers un populisme autoritaire	<i>Christian Lochon</i> 25
Dominique Delort : 2030 la guerre de retour !	<i>Alain Lamballe</i> 26
Antoine Champeaux, Eric Deroo et Jean Tartare : Le Groupement Nomade - Mauritanie	<i>Jeanne-Marie Amat-Roze</i> 28
Sous la direction de Idrissa Soïba Traoré, Moriké Dembélé, Mamadou Dia : Impacts de la Covid-19 au Mali	<i>Philippe David</i> 29
Sabine Noël : Amours et familles interdites	<i>Josette Rivallain</i> 30
Frédéric Angleviel : Viva d'un peuple océanien en deuil.	<i>Jean-Pierre Vidon</i> 31

Tribune libre

Douze idées pour une Francophonie du futur	<i>Lohoury Jean-Philippe Tre</i> 34
--	-------------------------------------

Institutions et associations amies

OIF, ASOM, I&M, ARRI, IP, AREMAE, ADOSOM, CADE	38
--	----

Vie de l'association

45, 48

Relations France-Océanie : vingt ans sur le chemin d'un réengagement

Lorsque filtré, au début de 2003, l'idée de réunir à Tahiti un sommet France-Océanie, prêtée à Gaston Flosse qui vient de s'en entretenir avec Jacques Chirac, celle-ci surprend et suscite des interrogations tant est atypique l'origine du projet. Pour qui représente notre pays dans sept États de la région, l'enthousiasme, en revanche, prévaut. Pratiquer alors sur le terrain une diplomatie d'influence repose, avant tout, sur les efforts relationnels destinés à marquer notre intérêt pour ces pays. Réunir les États de la zone autour du Président de la République témoignera, à une tout autre échelle, d'une volonté de nous engager.

Notre aide bilatérale au développement, significative dans les années 90, notamment dans le domaine des énergies renouvelables, n'offre plus les mêmes possibilités. L'heure est aux inaugurations, souvent tardives. Dans le même temps, nous recherchons, là comme ailleurs, le soutien de nos partenaires lorsqu'il s'agit d'appuyer nos positions dans les instances multilatérales ou d'obtenir des sièges électifs. Cet appui, sans contrepartie, nous est, de manière quasi-systématique, acquis. Une politique de missions, une par an, voire plus, parfois dans des îles éloignées de la capitale, et des escales de la Marine nationale, sont autant de gestes, gages de la qualité de nos relations, apaisées depuis la fin des essais nucléaires. Témoignages aussi de notre intérêt, sont l'ouverture, au début des années 2000, de trois agences consulaires, à Tuvalu où seules la France et Taiwan sont représentées, à Kiribati et aux États fédérés de Micronésie, et la réouverture de celle de Tonga.

Dans ce contexte, la tenue d'un sommet France-Océanie devrait retenir favorablement l'attention. Encore faut-il convaincre les chefs d'État et de gouvernement de s'y rendre. Une tournée des capitales s'impose. Elle porte ses fruits. Tous les pays de la circonscription participeront au niveau requis, sauf Tonga, pourtant l'un de nos plus proches partenaires, dont le Premier ministre est mobilisé par une importante négociation aérienne. La participation des autres pays de la région est élevée et l'on note que les présidents des trois États qui délèguent leur sécurité et leur défense aux États-Unis ont fait le déplacement à Tahiti en dépit des remarques qu'ils pourraient encourir de leur protecteur. L'Australie et la Nouvelle-Zélande déclinent l'invitation.

La Polynésie française impressionne ses invités tant par son accueil que par ses infrastructures et son niveau de vie. Le Président Jacques Chirac sait trouver les mots pour convaincre ses hôtes du désir d'un partenariat plus étroit

avec les États océaniques et son attitude chaleureuse est unanimement appréciée. Sans surprise, *"réchauffement climatique entraînant l'élévation du niveau des océans et dégradation des récifs coralliens, menaçant jusqu'à l'existence physique de certains États"* figurent en tête de l'agenda. En 2006, l'Élysée accueille le second sommet auquel participent aussi les deux grands absents de la précédente édition. À Nouméa, en 2011, c'est le ministre des Affaires étrangères qui accueille ses hôtes, situation singulière pour un sommet, révélatrice pour certains d'un désintérêt de la France pour la région. Il faudra attendre novembre 2015 pour que se tienne le 4^{ème} sommet, opportunément réuni par François Hollande à quelques jours de la COP 21, à Paris. Dernier en date, le 5^{ème} sommet, prévu à Papeete en 2020, s'est déroulé, à cause du Covid, en visio-conférence depuis l'Élysée, le 19 juillet 2021. Le Président de la République a affirmé avec vigueur le réengagement de la France dans le Pacifique tant dans le domaine de la biodiversité, que de la gestion et de la conservation de l'océan, de la résilience au changement climatique (Initiatives Kiwa, Clipssa et CREWS), de la surveillance maritime avec la formation de gardes-côtes, de la sécurité (Académie du Pacifique) et des crises humanitaires. L'AFD intervient à ce titre en lien ou non avec d'autres donateurs.

Dans cet esprit, et alors que le prochain et sixième sommet devrait se tenir en 2024 ou 2025, le Président de la République vient d'effectuer, en juillet dernier, un déplacement officiel en Papouasie-Nouvelle-Guinée, pays dont le poids démographique, les ressources économiques et les enjeux s'agissant de la forêt, sont significatifs, puis au Vanuatu, dont les relations avec la France ont été animées, tout au long des années ayant fait suite à l'indépendance, et qui entretient des liens étroits avec la Nouvelle-Calédonie, notamment dans le cadre de l'organisation du "Fer de lance mélanésien". Ainsi Emmanuel Macron est-il le premier de nos présidents à avoir effectué une visite officielle dans les États insulaires du Pacifique. Ce geste sera d'autant plus apprécié par nos partenaires qu'il est assorti d'une ferme volonté d'affirmer *"avec des résultats concrets"* ce qui apparaît comme un réengagement de la France en Océanie, composante de l'Indo-Pacifique. Une preuve vient d'en être donnée à la COP 28 avec l'annonce, par la Papouasie-Nouvelle Guinée, d'un partenariat de 100 millions de dollars sur la préservation et l'utilisation des zones riches en carbone et en biodiversité ; la France et l'Union Européenne en sont les chefs de file initiaux.

Jean-Pierre Vidon



Philippe Vigier, Ministre délégué chargé des Outre-mer

Par décret du 20 juillet 2023 relatif à la composition du Gouvernement, les fonctions de Ministre délégué chargé des Outre-mer sont exercées par Philippe Vigier.

Biographie de Philippe Vigier

Né le 3 février 1958 à Valence (Drôme)

Formation

- Pharmacien - biologiste A.I.H.P

Carrière

- 1995-1998 : maire-adjoint de Châteaudun ;
- 1995-2014 : conseiller régional du Centre (aujourd'hui Centre-Val de Loire) ;
- 2001-2017 : maire de Cloyes-sur-le-Loir ;
- 2001-2016 : président de la communauté de communes des Trois-Rivières ;
- Depuis 2001 : président du syndicat du Pays Dunois ;
- Depuis 2007 : député de la quatrième circonscription d'Eure-et-Loir ;
- Depuis 2021 : conseiller régional du Centre-Val-de-Loire.



21 juillet 2023 : Philippe Vigier succède à Jean-François CARENCO en qualité de ministre délégué chargé des Outre-mer. Gérald DARMANIN, ministre de l'Intérieur et des Outre-mer préside la cérémonie de prise de fonctions dans la cour d'honneur de l'hôtel de Montmorin.

Cabinet du Ministre chargé des Outre-mer

Les nominations des membres des cabinets ministériels sont faites par arrêté ministériel. Les arrêtés sont publiés au *Journal officiel*.

- **Lionel Beffre**
Directeur du cabinet
JO du 27/07/2023
- **Paul-Marie Claudon**
Directeur adjoint du cabinet
JO du 08/08/2023
- **Alexandra Chamoux**
Cheffe de cabinet
JO du 13/09/2023
- **Carine Barbier**
Cheffe de cabinet adjointe
JO du 23/10/2023
- **François-Xavier Boell**
Conseiller économie et emploi
JO du 21/07/2023
- **Déobal Gobin**
Conseiller politique et parlementaire
JO du 22/08/2023
- **Stephanie Depoorter**
conseillère transition écologique, énergie, transports, mobilité, pêche et mer
JO du 22/08/2023
- **Guillaume Vaille**
Conseiller budget et finances locales
JO du 21/07/2023
- **Sylvain Reverchon**
Conseiller spécial, chargé du logement, de l'agriculture, de l'eau et de l'aménagement du territoire
JO du 01/08/2023
- **Paola Debril-Loiseau**
Conseillère chargée des affaires internationales et européennes
JO du 22/08/2023
- **Noémie Gaddarkhan**
Conseillère santé, protection sociale, éducation, jeunesse et sport
JO du 21/08/2023
- **Benjamin Sayag**
Conseiller communication et presse
JO du 21/08/2023

Philippe Vigier à la XXVIII^e Conférence des Présidents des Régions Ultrapériphériques (RUP), à Tenerife



Le Ministre délégué chargé des Outre-Mer M. Philippe Vigier a participé ce jeudi 9 novembre 2023 à la Conférence des Présidents des régions ultrapériphériques (RUP) européennes qui s'est tenue à Tenerife aux Canaries, et qui a notamment réuni l'ensemble des Présidents des RUP de France, d'Espagne et du Portugal et représentants de leurs gouvernements, la Commission européenne et les députés européens de ces territoires.

Le Ministre délégué a tenu à se rendre à cette Conférence qui constitue un événement annuel majeur pour nos territoires ultra-marins européens afin d'y porter les messages des autorités françaises aux côtés des représentants des RUP françaises (Guadeloupe, Martinique, Guyane, Saint-Martin, La Réunion et Mayotte). Il a insisté **sur la nécessité que l'UE poursuive ses efforts pour mieux tenir compte des spécificités des RUP, notamment en matière d'adaptation des normes européennes et de régimes des aides d'État**. À cet égard, il a salué les travaux engagés en vue d'une « certification RUP » en remplacement de la certification « CE » pour permettre d'importer des matériaux de construction localement et de faire ainsi baisser les coûts des importations qui se répercutent sur les prix et le pouvoir d'achat dans nos territoires. Cette première initiative pourrait être suivie d'autres certifications RUP sur d'autres types de produits lorsque cela se justifie localement.

À cette occasion, **il a salué le passage de relais de la Présidence des Canaries à La Réunion**, représentée par la présidente du conseil régional, Mme Huguette BELLO.

Il a également insisté sur la nécessité de **continuer d'accompagner les RUP dans leur adaptation au changement**

climatique face aux effets dévastateurs de la multiplication des inondations, des cas de sécheresse durables, et des phénomènes cycloniques notamment, pour renforcer leur **résilience**, les Outre-Mer étant aux « avant-postes » de ces défis majeurs.

Le Ministre délégué a plaidé pour **renforcer l'attractivité** de nos territoires ultra-marins, leur intégration régionale, en valorisant davantage leurs atouts.

Enfin, il a **rappelé les mesures prises par le Gouvernement pour venir appuyer et renforcer les autorités de gestion, afin d'accélérer la consommation des crédits européens**. À plus long terme, une réflexion structurelle devra être menée sur la manière d'améliorer collectivement la gestion des Fonds européens. Enfin, le Ministre **délégué a sensibilisé les participants sur la crise de l'eau à Mayotte** et sur la nécessité d'adapter les mécanismes européens de soutien aux situations d'urgence.

À cette occasion, **il s'est entretenu avec la Commissaire européenne à la Cohésion et aux réformes chargée des RUP, M^{me} Elisa FERREIRA** pour aborder la question des fonds de cohésion, de l'aide au renouvellement des flottes de pêche ainsi que le soutien de l'UE pour les grands projets d'infrastructures de désenclavement vertueux sur le plan environnemental, et l'importance des routes maritimes vertes.

Il s'est également entretenu **avec le ministre espagnol, M. Pascual NAVARRO RIOS et le ministre portugais, M. Tiago ANTUNES, chargés des questions européennes** sur les sujets d'intérêt commun, et a salué la mobilisation de la présidence espagnole du Conseil de l'UE en faveur des Outre-Mer.

Second volet de ma campagne 2023 de prévention pluies intenses et inondations outre-mer et aux Antilles

Le ministre de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, Christophe Béchu, et le ministre délégué chargé des Outre-mer, Philippe Vigier annoncent que la deuxième vague de la campagne d'information et de sensibilisation sur les pluies intenses et les inondations dans les territoires d'outre-mer est sur le point de débuter aux Antilles.

Dernièrement, la Guadeloupe et la Martinique ont fait face à des alertes météorologiques rouge et orange lors de la tempête Philippe. Dans ce contexte de survenue de catastrophes naturelles violentes, la campagne de prévention prend une importance capitale pour sensibiliser et protéger la population face aux risques d'inondation.

Cette initiative vise à sensibiliser la population aux risques naturels et à promouvoir la résilience individuelle dans un contexte où les pluies intenses et les inondations peuvent être dévastatrices.

Le 20 avril dernier, le Gouvernement a lancé la première édition de la campagne de prévention sur les pluies intenses et les inondations outre-mer. À compter du 20 octobre débute le deuxième volet de la campagne aux Antilles :

- **en Martinique** : du 20 octobre au 20 novembre 2023 ;
- **en Guadeloupe, Saint-Martin et Saint-Barthélemy** : du 3 décembre 2023 au 3 janvier 2024.

L'objectif principal de cette communication est de diffuser les comportements à adopter pour se prémunir contre les inondations et d'acculturer les populations locales aux risques spécifiques aux territoires d'outre-mer.

La saison cyclonique occasionne des épisodes de fortes pluies, qui peuvent générer des montées d'eaux soudaines et localisées, particulièrement dangereuses. Pour autant- il est important de rappeler que nous pouvons nous en protéger en adoptant les bons comportements.

La campagne vise donc à informer largement sur les risques encourus, afin d'éviter des réactions contre-intuitives comme par exemple :

- aller chercher ses enfants à l'école, alors qu'ils y sont en sécurité ;



- utiliser son véhicule (y compris de type 4X4), qui pourrait être emporté, notamment lors de passages de gués ou de rades en cas de montée soudaine des cours d'eau ;
- aller sauver ses animaux, au détriment de sa propre sécurité.

Le meilleur moyen d'éviter le danger, c'est de l'anticiper ; il est donc indispensable que chacun s'approprie les bons réflexes en cas de pluies intenses. La campagne promeut ainsi des messages simples **en cas de pluies intenses et d'inondations soudaines** :

- Vos enfants sont en sécurité à l'école, attendez la consigne des autorités avant d'aller les chercher.
- Mettez-vous en sécurité, montez à l'étage ou réfugiez-vous dans un abri sûr.
- Limitez vos déplacements, que ce soit à pied ou en voiture. Éloignez-vous des cours d'eau.
- Tenez-vous informés et suivez les consignes des autorités locales.

Zoom sur un réflexe souvent mal compris : Vos enfants sont en sécurité à l'école, attendez la consigne des autorités avant d'aller les chercher : l'école est un lieu sûr en cas d'inondation. Évitez de prendre des risques inutiles en allant les chercher vous-mêmes.

Les directeurs d'école, les chefs d'établissements et les équipes pédagogiques sont préparés et formés par le ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche à la prise en charge des élèves en cas d'événement majeur. Les familles doivent avoir le bon réflexe en cas d'événement majeur de ne pas aller chercher leurs enfants pour ne pas les exposer, ni s'exposer elles-mêmes à toutes sortes de risques, ce tant que les autorités n'ont pas indiqué que c'était possible en toute sécurité.

Par ailleurs, un plan de mise en sûreté des élèves a été prévu dans les écoles et les établissements. (Source : Guide d'élaboration du PPMS du ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse)

Cette campagne s'inscrit dans l'action engagée par le Gouvernement visant à renforcer la culture du risque de chaque citoyen, tant sur le territoire hexagonal que dans les territoires d'outre-mer, action dont le point d'orgue est marqué par la journée « Tous résilients face aux risques » qui se tient tous les ans le 13 octobre avec des manifestations organisées sur tout le territoire.

« Nous comptons sur la coopération de la communauté pour diffuser ces informations aux Antilles. Ensemble, nous pouvons renforcer notre résilience en cas d'inondation. Se préparer à l'avance et adopter les bons réflexes peut sauver des vies. » a tenu à préciser Christophe Béchu, le ministre de la Transition écologique et de la Cohésion des Territoires.

« Le 13 octobre dernier, en Martinique lors de la journée nationale de la résilience, j'ai eu l'occasion de constater la remarquable mobilisation et l'engagement des acteurs du territoire face aux risques naturels et technologiques. Comprendre les risques et adopter les bons comportements permet à chacun d'assurer sa propre sécurité et celle des autres. Cet élan sera renforcé grâce à la campagne de prévention sur les fortes pluies et les inondations en outre-mer pour que chaque citoyen ultramarin dispose des bons réflexes ! » déclare Philippe Vigier, ministre délégué chargé des Outre-mer.

Les ambassadeurs de coopération régionale

Trois ambassadeurs à la coopération régionale dans les bassins océaniques atlantique, indien et pacifique s'attachent à renforcer la coopération structurelle entre les territoires d'outre-mer et les pays voisins.



**MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
ET DES OUTRE-MER**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

- **M. Marcel Escure**, ambassadeur délégué à la coopération régionale dans la zone de l'Océan Indien
- **M. Roland Dubertrand**, ambassadeur chargé de coopération régionale dans la zone Atlantique
- **M^{me} Véronique Roger-Lacan**, ambassadrice, représentante permanente de la France auprès de la communauté du Pacifique et du Programme régional océanien de l'environnement, (en résidence à Nouméa)

UE/AFRIQUE- CARAÏBES- PACIFIQUE (ACP) : LA DIFFICILE GESTATION DE L'ACCORD "POST-COTONOU"

Une négociation difficile où les intérêts et calculs géopolitiques sont omniprésents.



Signature de l'accord de SAMOA le 25 novembre 2023. Les Ministres de l'OACPS préparent le grand jour.

Si le Conseil de l'Union européenne a donné son aval, le 20 juillet 2023, à la signature et à l'application provisoire de l'accord de partenariat avec les États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (OACPS), le très long processus de négociation et les difficultés rencontrées entre l'UE et ses États membres d'une part, et les 79 pays ACP d'autre part, ne manquent pas d'interroger sur l'avenir de ce type d'instruments juridiques de développement. La cérémonie de

signature de l'Accord post-Cotonou a eu lieu le 15 novembre 2023 à Apia – Samoa – à l'occasion de la 46^e réunion du Conseil des ministres ACP/UE. Rappelons que les négociations ont débuté en septembre 2018, en marge de l'Assemblée générale des Nations Unies à New York, dans le but de convenir d'un nouveau traité modernisé pour succéder à l'accord de Cotonou... et il a fallu attendre décembre 2020 pour que les négociateurs en chef parviennent

à un accord politique. Pendant (trop) longtemps le processus d'adoption a été bloqué, autant du fait de réticences ou calculs intra-communautaires que du positionnement nouveau de pays du Sud. La Commission européenne, elle-même, avait exprimé des doutes de manière récurrente sur la date de ratification de l'accord "post-Cotonou" UE/ACP, précisant qu'il était dans les mains de ... la Pologne et de la Hongrie ! D'un autre côté, les États

ACP, notamment africains, ne sont pas en reste de critiques et émettent également des réserves sur certaines clauses de cet accord.

L'accord de Cotonou, a été adopté en 2000 pour remplacer la convention de Lomé de 1975. Conclu pour une période de 20 ans, il devait initialement expirer en février 2020. Ses dispositions avaient été prorogées jusqu'au 30 novembre 2021, sous réserve que le nouvel accord de partenariat entre l'UE et les pays ACP ne soit appliqué à titre provisoire, ou n'entre en vigueur avant cette date. Or, la procédure écrite par l'UE, pour la signature par l'UE, et l'application provisoire de l'Accord "post-Cotonou", entre l'UE et les 79 pays ACP, a longtemps été à l'arrêt. Malgré le rôle proactif de la présidence suédoise de l'UE, la Pologne avait réitéré son refus de valider cet accord lors de la réunion des ambassadeurs des Vingt-sept auprès de l'UE (Coreper) du 28 avril 2023. L'UE avait alors exprimé son inquiétude car subodorant que la Pologne ne conditionne la signature de l'accord

"post-Cotonou" à des concessions sur les céréales ukrainiennes...

Pourquoi cet accord entre l'UE et l'OEACP est-il resté si longtemps bloqué et suscité autant de réserves ? Le Parlement européen avait réagi vivement et demandé de finaliser l'accord sans tarder. Le président de la délégation du Parlement européen à l'Assemblée (DACP) Carlos Zorrinho avait même explicitement accusé le gouvernement de Viktor Orbán de « ... prendre en otage l'accord "post-Cotonou"... », ajoutant que « ...des retards supplémentaires n'étaient plus acceptables... ». Mais, les États ACP, avaient également émis des réserves ; les États africains, en particulier, cherchaient à revenir sur l'accord, notamment s'agissant des engagements relatifs à l'égalité des sexes et à la non-discrimination fondée sur l'orientation sexuelle. Peut-être encore plus préoccupant pour l'avenir des relations ACP/UE dans le format "post-Cotonou", l'Afrique du Sud, 2^{ème} économie du continent, aurait même signalé son intention de se retirer de

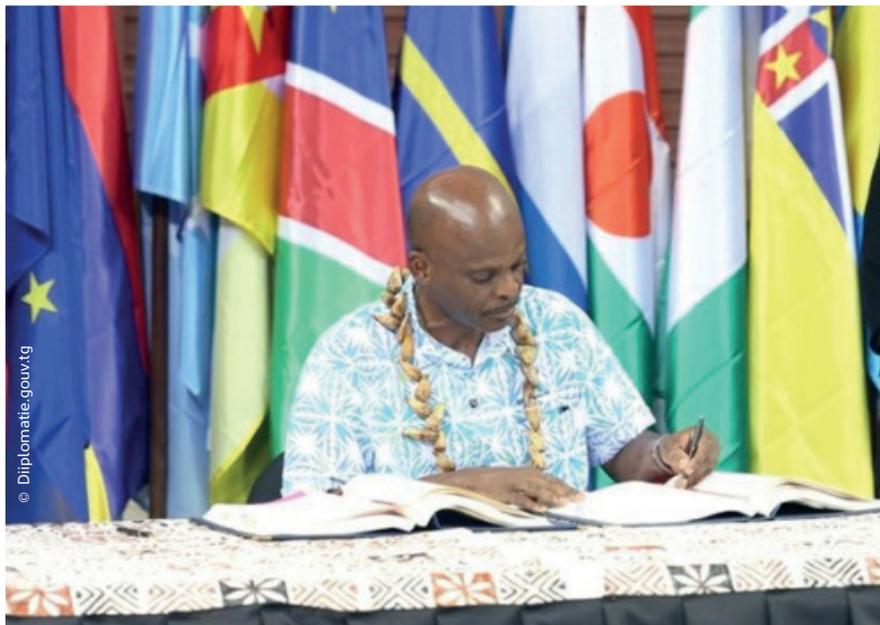
l'accord au motif qu'elle disposait de son propre accord de partenariat politique et économique avec l'UE. Certains – des deux côtés UE comme ACP– font encore des pronostics plutôt pessimistes sur le cadre juridique "post-Cotonou" qui devrait s'effacer, selon eux, devant l'Union africaine dont le poids et la place sont prégnants en Afrique, cette organisation devant être, pour eux, le partenaire naturel de l'UE. D'autres n'hésitent pas à dire que les accords "post-Cotonou" appartiennent au passé « ...et sont une relique du colonialisme... ». Il faut donc s'attendre à des débats tendus dans la phase d'application de l'accord, compte-tenu aujourd'hui de la situation géopolitique, économique, climatique, migratoire et de la guerre en Ukraine dont on voit qu'elle s'est invitée dans les négociations.

Un accord dont l'ambition est de tenir compte des réalités et contraintes nouvelles géopolitiques, économiques, climatiques et environnementales

La ratification rapide de cet accord devenait pourtant essentielle car constituant le nouveau cadre juridique dans lequel doivent s'inscrire les relations entre l'UE et l'OEACP pour les prochaines années. Son ambition est de renforcer la capacité de l'UE et des pays ACP « ...à relever ensemble les défis mondiaux... ». Il couvre en effet des questions essentielles non ou peu prises en compte depuis les accords de Lomé de 1975 et les accords de Cotonou de 2000, notamment le renforcement du dialogue politique et les questions climatiques et de migration, mais il ne modifiera pas les accords commerciaux entre l'UE et les pays ACP qui resteront fondés sur les accords de partenariat économique régionaux et l'accord « ...tout sauf les armes (everything but arms, "EBA")... ». Le régime EBA supprime les droits de douane et les contingents pour toutes les importations de biens



Robert Dussey, ministre togolais des Affaires étrangères et Jutta Urpilainen, commissaire de l'UE pour les partenariats internationaux.



Robert Dussey, négociateur en chef de l'Accord.

(à l'exception des armes et des munitions) en provenance des pays les moins avancés (PMA).

Ce nouvel accord comporte un socle commun applicable à l'ensemble des parties et il est accompagné de trois protocoles régionaux pour l'Afrique, les Caraïbes et le Pacifique, l'accent étant mis sur les besoins spécifiques des régions. Il établit des principes communs et couvre les domaines prioritaires suivants : la démocratie et les droits de l'homme ; la croissance et le développement économiques durables ; le changement climatique ; le développement humain et social ; la paix et la sécurité ; les migrations et la mobilité.

S'agissant des sujets sensibles comme ceux de la sécurité, des migrations et de la mobilité, ils ont fait l'objet des négociations les plus dures, en particulier la question de nouveaux engagements de la part des pays ACP concernant le retour et la réadmission des migrants économiques déboutés et les voies légales d'accès à l'Europe. La Hongrie, qui s'est longtemps opposée à la ratification de cet accord, avait exigé de la Commission européenne qu'elle impose des engagements plus stricts sur le retour et la réadmission des

migrants. Concernant les questions environnementales et climatiques, les États ACP ne manquent pas de rappeler à l'UE de respecter sa promesse au regard de l'accord de Paris sur le climat de fournir 100 milliards de dollars par an pour financer l'adaptation au changement climatique ; celle-ci est encore, à ce jour, restée lettre morte. Ils demandent également un soutien pour s'adapter aux conséquences de la taxe carbone aux frontières de l'UE, et de l'aide pour se conformer à la

législation européenne sur le devoir de vigilance des entreprises et les produits zéro déforestation.

S'il est indéniable que les accords de Lomé devenus accord de Cotonou et puis "post-Cotonou" sont à l'évidence les plus importants accords de développement multilatéral au monde, la donne a largement changé depuis les accords de Lomé adoptés seulement 15 à 20 ans après la vague de décolonisation de nombreux États ACP. La négociation a montré qu'il n'est plus envisageable pour les pays du Sud de donner un blanc-seing à l'UE et aux États membres – même si l'aide au développement y est notable – sur un accord qui fasse fi de leurs préoccupations et urgences, comme la question migratoire, le climat ... ou encore – et cela semble loin d'être négligeable – les questions de genre en général. Ne pas considérer ces sujets à l'aune de l'impact qu'ils ont sur les populations de ces pays serait imprudent face à d'autres puissances – Russie et Chine – dont l'influence n'est plus à démontrer dans ces régions du monde.

Rouchdy Kbaier¹

(1) Inspecteur général de l'environnement et du développement durable (h)



Après la signature.

LA CONSTRUCTION DES FRONTIÈRES DE DJIBOUTI : HISTOIRE D'UNE RENCONTRE INTERCULTURELLE

Poste-frontière de Bandara dans la région de Dikhil, février 1938. Dans la nuit sans lune qui enveloppe le désert, ce soir-là, de son linceul, seuls se détachent sur la colline les créneaux blancs de l'avant-poste derrière lesquels veille une sentinelle ... le gommier, les yeux mi-clos, scrute l'espace infini de rochers et d'acacias rabougris qui s'étale en contrebas, espérant secrètement y déceler une caravane de contrebandiers qui emprunterait cet oued à la faveur de la nuit. Seul le rire glaçant d'une meute de hyènes, dans le lointain, garde Ahmed en éveil.

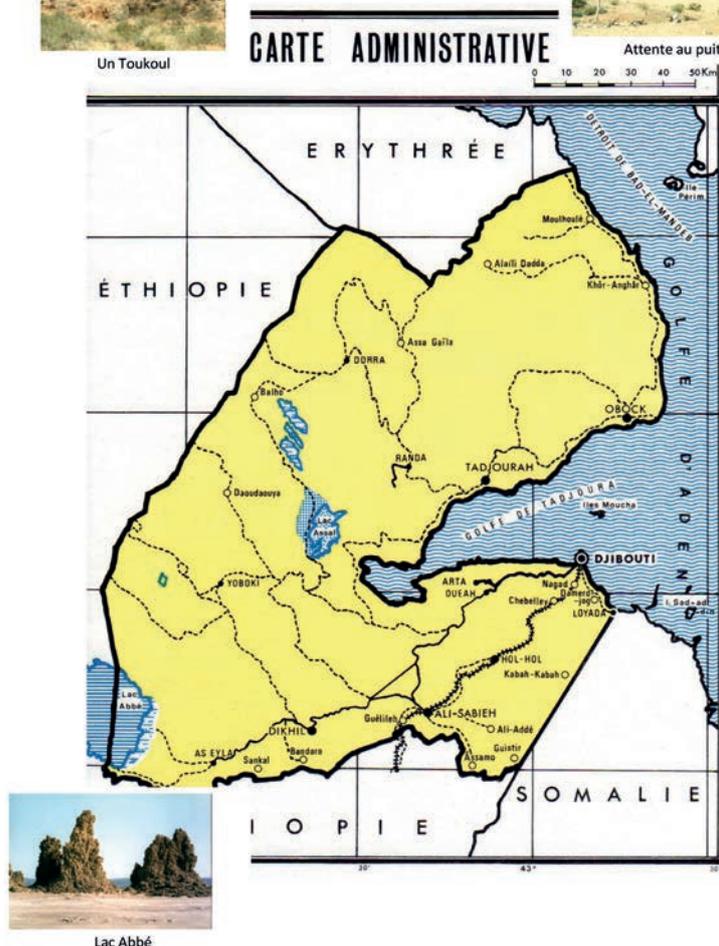
Mais qu'ont-ils donc, ces chiens du désert, à se moquer continuellement de nous, pauvres diables oubliés du monde ? Sur mes épaules pèse le grand manteau rouge des gommiers et mon fusil chargé est appuyé tout près de moi. J'apprécie ces moments de silence et de solitude, je suis toujours volontaire pour les gardes de nuit. Cela me permet d'écrire dans ce petit carnet tout ce que j'ai sur le cœur mais je garde, malgré tout, mes sens en éveil, et vérifie régulièrement que mon chargeur est bien à poste sur mon fusil. Les contrebandiers sont toujours armés, et leurs caravanes de dromadaires passent par cet oued depuis des siècles. C'est le chemin le plus rapide et le plus sûr pour joindre Dikhil puis la mer Rouge en partant de la région de Dire Dawa, loin vers le Sud ; mais depuis que ces terres sont devenues françaises, et que les Italiens occupent l'autre côté de la plaine, tout a changé... Le Sergent Carpentier, nouveau chef de poste, arrivé il y a quinze jours de Djibouti, nous l'a bien annoncé : cette année 1938 sera une année de bouleversements. Il nous a parlé des Allemands, qui veulent prendre leur revanche depuis la défaite de 1918, et qui menacent tous leurs voisins ; il a également parlé



Un Toukoul



Attente au puits



Lac Abbé



chasser le rezzou¹ Assaïamara, fort d'une centaine de guerriers, qui avait attaqué des campements de notre côté de la frontière, mon cousin était absent. Qu'Allah soit remercié pour cela, mon cousin est toujours en vie ... car, de cette expédition, seuls deux sont rentrés vivants, et Albert Bernard lui-même a été égorgé sur place...

Les Français sont globalement de bonne volonté, je trouve, comme ce nouveau sergent Carpentier : je l'aime bien. Il m'a posé mille questions sur ma famille, et cherche toujours à savoir si tout va bien pour eux. Ma sœur de cuisse, Dida, habite avec son mari tout proche du poste où je me trouve, ici à Bandara. La semaine dernière, une de ses chèvres est tombée d'une corniche et s'est brisée une patte. Or elle est grosse depuis trois semaines et ma sœur ne tient pas à perdre les petits... Carpentier a vu mon embarras et lorsque le ravitaillement est arrivé il y a trois jours de Djibouti, c'est lui-même qui a confié la chèvre au gradé de relève pour qu'elle reçoive des soins à Djibouti chez le vétérinaire militaire. Moi qui n'osais pas poser la question, de peur de la réprimande que j'aurais pu recevoir... quelle n'a pas été ma surprise ! La pauvre devrait revenir la semaine prochaine et pourra donner naissance à ses petits ... *Inch Allah !*

En fin de compte, c'est quand même bien à cause de ces Européens que nous sommes obligés de rester ici toute l'année, à surveiller ce grand oued. Quand j'étais enfant, ma famille passait la saison chaude au-delà de ce qui est aujourd'hui une frontière entre le territoire français et le territoire italien. Du côté éthiopien, les températures sont moins élevées et les

¹ Bande armée

des Anglais qui sont nos amis, là-bas en Europe, mais dont il faut se méfier comme de l'orage dans cette partie du monde, sans compter les Italiens qui, l'an passé, ont fait plier le Négus et qui ont des postes-frontières dans la plaine du Henlé, derrière les postes français ! Finalement, leurs différends ressemblent beaucoup aux nôtres... Ils se disputent des morceaux de terre, mais je me demande bien pour quel usage : ils n'ont aucun troupeau à faire paître !

L'histoire de ma famille est intimement liée à la France : nous sommes Afars de la région de Dikhil,

c'est-à-dire une région où se côtoient les Issas, originaires de Somalie, et les Afars (on dit aussi « Danakils »). C'est donc par chez moi que les administrateurs français ont été le plus contraints de jouer un rôle de médiateur et d'arbitre entre les clans. Ils font des efforts surhumains pour essayer de comprendre nos règles, et comment chaque famille possède, échange, ou partage des zones de pâturages avec les autres. Mon cousin Hanfare était un collaborateur de l'administrateur Bernard qui a été tué, il y a maintenant trois ans, près de Môdhatou. Lorsque celui-ci était parti avec une quinzaine de soldats pour



Eléments du Groupe nomade autonome.

troupeaux trouvent leur subsistance sur les hauts plateaux. Je me souviens que nous étions sans arrêt en mouvement pour chercher les meilleurs pâturages pour nos bêtes. Nous partions de Dikhil avant l'arrivée de l'été torride et nous marchions pendant plusieurs jours vers l'ouest. Les terres qui se trouvent bien au-delà du lac Abbe, en Ethiopie, sont des terres Afars. Nous n'avions par conséquent aucun problème de voisinage. Nous avons la même identité puisque notre carte d'identité c'est notre langue ! Les Afars sont une grande famille, au sens le plus noble du terme. Nous formons un ensemble unifié que l'on appelle « Dankalia ». Deux fois par an, nous faisons donc cette transhumance de part et d'autre de ce qui est maintenant une coupure, mais de chaque côté de ce trait, il y a des Afars. Cette frontière ne nous a pas divisés. Elle nous gêne car nous sommes contraints, désormais, de limiter nos déplacements à un espace donné, mais elle n'a pas brisé les liens de la grande famille. D'ailleurs, la semaine prochaine, mon grand-père (qui est le chef de ma tribu) doit se rendre à Adaylou au nord

de Tadjourah, pour d'interminables palabres sous le manguier sacré. Il y a eu un crime de sang, le mois dernier, et le prix doit en être payé par le clan du coupable pour dédommager la famille de la victime. Les règles du droit Afar sont particulièrement complexes et ne se transmettent qu'à l'oral !

Pour ma part, j'ai choisi de servir sous l'uniforme avec les Français. C'est ce que l'on appelait au début la police indigène, et elle portait bien son nom : seuls les cadres sont des Français. Ici, au poste de Bandara, nous faisons partie de la milice indigène qui a une double mission : connaître et maîtriser les mouvements des pasteurs et surveiller le territoire pour que les tribus ennemies, influencées par les Italiens, ne viennent pas attaquer nos villages et s'emparer de nos terres par la force. Pour ce qui est de la connaissance de la vie nomade, le lieutenant Le Fort, qui m'a reçu la première fois, était aux anges de me voir arriver ! Etant de la région de Dikhil, je connais parfaitement les itinéraires, les points d'eau, les zones favorables pour paître, les oueds les plus praticables, les coins à moustiques ... de plus, je parle aussi bien le français que l'afar et le somali ... et tout le monde me connaît d'Assamo à Kouta Bouyya ! Les bergers que nous sommes connaissent comme personne le désert et ses secrets. Nous pouvons marcher des heures sous le soleil sans boire d'eau, et sommes



Inspection.

capables de nous repérer partout sans les cartes que les Français passent leur temps à sortir et à renseigner. Notre connaissance du milieu est une richesse que nous avons partagée avec eux. Sans nous, ils n'auraient jamais pu atteindre des endroits aussi éloignés de la côte, ni comprendre nos coutumes. Même leurs tactiques militaires ont dû s'adapter, cela doit être bien différent chez eux... Nous, les nomades, sommes endurants et discrets, et nous nous contentons de peu de choses : le lait de nos chèvres et de nos chamelles comble tous nos besoins !

Avant de me retrouver ici sur le poste de Bandara, le gouverneur du cercle de Dikhil avait demandé à ce que je participe au bornage de la frontière. C'était un travail surhumain ... Le topographe que nous accompagnions avait la charge de déterminer la limite exacte, fixée par les traités entre la France et l'Éthiopie, où devait passer la frontière. Sur les hauts mouvements de terrain, où toutes les pierres roulent sous les pieds, nous avons monté à dos d'homme des dizaines de seaux de ciment et de peinture à la chaux, pour marquer le passage de la frontière. Je me souviens encore de ce que j'ai pensé dans ces moments-là : pourquoi se donner tant de peine à diviser un infini en deux ... alors même que les troupeaux et les caravaniers qui passaient déjà par ici avec des armes ou des esclaves, continueront de le faire sans que l'on puisse exercer sur eux un contrôle total. C'était en 1923, j'avais alors 16 ans. Et me voilà aujourd'hui, moi-même, en train de la surveiller, cette frontière : quelle ironie !

✱



Le poste d'Assa-Gayla rend les honneurs.

Quelque part sur la route nationale 6, au sud-est de Dikhil, avril 1988. Un autocar bringuebalant tousote dans une côte. Vu du bord de la route, il donne l'impression de mener le dernier combat de sa vie pour atteindre le sommet ... À l'arrière, derrière un rideau poussiéreux qui claque par la fenêtre ouverte, Ahmed regarde le paysage lunaire défilier sous ses yeux fatigués.

J'ai l'impression d'avoir toujours connu cet endroit baigné d'un infatigable soleil. Je vais bientôt fêter mes 82 ans, entouré de toute ma famille. C'est la raison de mon voyage aussi loin vers le Sud, car je vis à Dikhil depuis que j'ai pris ma retraite, il y a maintenant 21 ans. Après toutes ces années, j'ai fini par atteindre un poste honorable, celui d'adjoint au chef de poste du Groupement Nomade Autonome de Dikhil ! Je pense avoir fait la fierté de ma famille ; mes enfants et petits-enfants me questionnent toujours lorsque nous nous retrouvons pour fêter l'Aïd chaque année.

Cette année d'ailleurs, c'est chez ma cousine Kadra que se tiendra la grande fête. Elle vit dans le petit

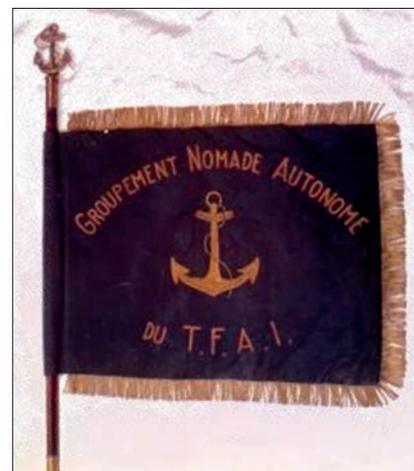
village de Saralou, tout proche du poste-frontière de Bandara où j'ai passé plusieurs années de ma vie comme gommier au sein du GNA. Depuis l'indépendance du 27 juin 1977, le GNA n'existe plus. Il a été remplacé par le Groupement Commando des Frontières qui a conservé la même structure et quasiment les mêmes emprises. La seule différence c'est que les Français sont partis. Je me souviens parfaitement de ces quelques jours où le temps m'avait semblé suspendu. L'avant-veille, le colonel Mercier, qui commandait alors tout le groupement depuis Djibouti, avait fait procéder à la passation de consignes entre les adjoints djiboutiens et les chefs de postes français. C'était très malin, et notre structure « mixte » entre Français et Djiboutien a permis que tout se passe sans la moindre difficulté ... ce mélange des cultures était vraiment l'ADN de cette unité. C'est ce qui lui a permis de remplir toutes ses missions, d'abord de connaissance des groupes de pasteurs, puis de contrôle des frontières.

Aujourd'hui encore, en revenant ici près de Bandara, je me rends

compte à quel point l'héritage des frontières construites sous l'impulsion des Français, est fort. Les militaires djiboutiens occupent les mêmes postes que j'ai moi-même contribué à bâtir. L'organisation du Groupement commando des frontières est sans doute bien différente de ce qu'était le GNA, mais les postes, les missions, n'ont pas changé. Il faut dire aussi que les trafics qui s'opèrent dans la région ont assez peu évolué : c'est principalement du Khat, des produits de beauté, des cigarettes, ou autres produits de consommation qui ont remplacé le trafic d'armes que l'on voyait autrefois. A présent, ces produits se revendent si cher à Djibouti que leur importation illégale depuis l'Éthiopie ou la Somalie est un commerce juteux ! Les gendarmes se concentrent principalement sur la grande route nationale qui relie Addis-Abeba à Djibouti. Ils ont déjà bien assez à faire, avec tous ces camions qui l'empruntent pour atteindre le port de Doraleh, principal accès à la mer pour l'Éthiopie... Je sais d'ailleurs que certains d'entre eux travaillent toujours avec les militaires français

présents à Djibouti, et cela me réjouit. Les Français à Djibouti ont toujours cherché à nous comprendre. Je l'ai vécu toute ma vie et je suis heureux de voir que nous ne sommes pas pour eux de simples partenaires, que notre histoire commune veut encore dire quelque chose.

Auparavant, toute la contrebande passait à dos de dromadaire en empruntant les oueds les plus larges, dont les berges bien dures permettent une progression rapide. Il fallait rechercher les caravaniers à l'occasion des haltes qu'ils étaient contraints de faire, pour reposer les bêtes et leur donner à boire. C'était chaque fois pour eux une phase assez longue où il fallait débâter les dromadaires puis les laisser s'égayer afin qu'ils trouvent pendant quelques heures leur maigre subsistance dans les petites feuilles sèches des acacias. Puis il fallait les rechercher, les rassembler, les harnacher de nouveau et reprendre la route à pied... Aujourd'hui, sur ces mêmes itinéraires, passent toujours des caravanes de dromadaires à l'insu des



Groupement Nomade Autonome.

© Collection du Colonel Christian Mercier

forces de sécurité, voire parfois à dos d'homme pour des contrebandiers à la petite semaine... Puis la marchandise est chargée sur des 4x4 ou des petits camions, bien loin derrière les postes de contrôle.

Les Français nous ont imposé ces frontières, puis elles ont fait partie de ce qu'ils nous ont laissé en partant. Nous n'avons pas trouvé nécessaire de les remettre en question : elles n'ont jamais séparé définitivement les tribus, mais ont en revanche développé les identités nationales de chaque côté ... Elles ont contribué à faire de Djibouti ce qu'il est aujourd'hui : un pays aux multiples visages, mais uni par une destinée commune !

Tous les noms à l'exception du COL Christian Mercier (que je remercie encore pour son aide dans mes recherches) sont fictifs.

Capitaine Benoit MALET¹

(1) Chef du Centre d'entraînement au combat et d'aguerrissement au désert (2020-2022), lauréat du Prix de l'interculturalité de l'Etat-major spécialisé pour l'outre-mer et l'étranger



© Collection du Colonel Christian Mercier

Campement nomade.

PONDICHÉRY ET LES PONDICHÉRIENS DEPUIS 1963



Palais du Gouverneur de l'Inde française (mars 1954).

Lorsque l'Inde obtient son indépendance, le 15 août 1947, elle ne peut admettre légitimement que des pays européens puissent conserver des enclaves sur son territoire. Sont essentiellement concernés, le Portugal avec Goa, Daman et Diu, et la France avec ses cinq Comptoirs : Pondichéry, Karikal, Mahe, Yanam et Chandernagor. La France, pour marquer sa bonne volonté à l'égard du nouvel État, va céder « gracieusement » à l'Inde, dès le 6 octobre 1947, les 12 loges¹ qu'elle détient dans la région du Bengale, et ce, sans consultation des populations.

¹ Les loges créées au Bengale par la Compagnie française des Indes Orientales étaient des dépôts-relais, sous pavillon français, des marchandises destinées à être acheminées vers la France.

Puis les négociations vont traîner en longueur entre la France et l'Inde. Cela tient pour partie des querelles entre le Ministère de la France d'Outre-Mer et le Quai d'Orsay.

À la suite d'un premier accord franco-indien, en août 1948, un référendum est organisé à Chandernagor, le 19 juin 1949. La population vote, à une écrasante majorité de 7587 voix contre 114, son rattachement à l'Inde et plus spécialement à l'État du Bengale. Le traité franco-indien du 2 février 1951 va traduire ce rattachement. En 1953, l'Inde va faire volte-face et refuser tout référendum dans les autres Comptoirs en parallélisme avec le Cachemire. Afin de faire accélérer les négociations, l'Inde met en place un blocus économique, interdisant

tout transfert commercial, en avril 1953. La France va céder au chantage indien après la crise en Indochine qui culmine avec Dien Bien Phu, le 7 mai 1954. Elle procède à la consultation de l'Assemblée Consultative des Comptoirs, le 18 octobre 1954 ; ce sera la mascarade de Kiejour. Cette Assemblée, par 170 voix contre 8, décide le rattachement des Comptoirs à l'Inde à compter du 1er novembre 1954 : ce sera le transfert de facto.

Par un curieux paradoxe, les Comptoirs resteront théoriquement français avec administration indienne jusqu'au transfert de jure. En effet, le traité de cession signé par Nehru, le 28 mai 1956, sera bloqué à l'Assemblée Nationale par le lobby pondichérien et

ratifié seulement le 27 juillet 1962. Les nationaux français domiciliés dans les Comptoirs auront 6 mois à compter du 16 août 1962 pour opter pour la nationalité française. Ce droit d'option constitue une première dans l'histoire de la Colonisation. Au 15 février 1963, malgré les pressions exercées par les « renégats », 7 200 personnes optèrent pour la nationalité française sur une population d'ayants-droits de 80 000 personnes. Il faut noter que 95 % de ces optants sont des renonçants du décret du 21 septembre 1881².

Le traité de cession qui comporte 31 articles a réglé les principaux problèmes de transfert et a laissé à la France des opportunités qu'elle n'a pas su ou pas voulu saisir dans les Comptoirs. Bien que 5 articles (4 à 8) soient consacrés à la question de nationalité, cette dernière a donné lieu à un important contentieux devant les tribunaux français. L'Inde ayant refusé le principe de la double nationalité, l'acquisition de la nationalité française, afin de bénéficier des avantages qui y sont attachés, relève du « Parcours du Combattant » avec tous les trafics qu'on imagine.

Six articles traitent des questions relatives à l'enseignement, aux institutions scientifiques et aux équivalences de diplômes. Le « volet culturel » représente à notre avis, l'aspect essentiel de l'accord entre la France et l'Inde.

Un protocole annexe et un échange de lettres complètent le traité et apportent certaines précisions sur l'accession aux études supérieures

² Ce décret autorisait les natifs, majeurs de 21 ans, des Etablissements français de l'Inde à renoncer à leur statut personnel, passant ainsi du statut de sujet à celui de citoyen français, engageant par là-même leur descendance.



Manifestation pro-française dans les jardins du palais du Gouverneur (31 mars 1954).

dans les universités indiennes, sur les carrières administratives dans les gouvernements provinciaux et sur l'octroi des bourses et l'organisation des examens.

L'article 8 du protocole d'accord donne la liste nominative des immeubles qui resteront la propriété de la France : le Consulat, le Lycée français, le Monument aux Morts, l'Institut et la dépendance du Consulat à Karikal.

Voilà ce qui restait de 300 ans de présence française en Inde, puisque le 1^{er} septembre 1664, Colbert, ministre de Louis XIV créait la Compagnie des Indes Orientales pour suivre les autres grandes puissances maritimes de l'époque (Angleterre, Portugal et Hollande). Depuis 1954, 62 années se sont écoulées ; or, en 2015, il y a toujours 7500 immatriculés au Consulat Général de Pondichéry. Le territoire de Pondichéry, qui est directement rattaché à New-Delhi, comprend toujours Mahé, Yanaon et Karikal alors

que Chandernagor a été intégré à l'État du Bengale.

En métropole, la population originaire des anciens Comptoirs représente environ 60 000 personnes. Quelle est la situation de la population française à Pondichéry aujourd'hui ? Où en est la présence française ? Que pense la « diaspora » des anciens Comptoirs 62 ans après ?

Le Territoire de Pondichéry qui dépend du Gouvernement Central de Delhi comprend : Pondichéry, Karikal, Mahé et Yanaon et représente environ 500 km². Le territoire n'étant pas extensible, il y a de gros problèmes d'expansion démographique. En effet, au moment du transfert de facto le 1^{er} novembre 1954, il y avait environ 280 000 habitants, lors du transfert de jure, on enregistrait 350 000 habitants. Au recensement de 1981, il y avait 605 000 personnes et à celui de 2001 près de 1,2 million d'habitants soit une densité importante de 2439 personnes au km². Depuis 1954, on

constate à Pondichéry un afflux de population venant des autres États de l'Union Indienne ; celle-ci est attirée par la qualité de la vie, la faiblesse des taxes locales et des prix de l'alcool, et par l'environnement d'une ville française. Le prix du terrain au m² a flambé.

La Société pondichérienne française ou francophone est assez stratifiée. Elle comprend essentiellement ceux qui ont opté pour la nationalité française, 7200 en 1963. La grande masse des Pondichériens ne l'a pas fait, ne pouvant concevoir l'idée d'être étranger dans son pays. Il y eut également les pressions de la famille et des autorités indiennes. Depuis 1963, l'imprécision des articles 4 à 8 du traité de cession de 1956 sur le droit d'option a donné lieu à de nombreux trafics de faux papiers au point que le consulat général de France à Pondichéry a enregistré en 1984 près de 14 351 immatriculés. À la suite de nombreux contrôles et de l'informatisation du service de l'état-civil, le chiffre des



Manifestation pro-française dans les rues de Pondichéry (31 mars 1954).

immatriculés était ramené, au 31 décembre 2003, à 7107. On estime à 300 ceux qui ne sont pas immatriculés. La grande majorité de cette population (80 %) n'est pas francophone et n'a jamais de contact avec la culture française. Les femmes sont majoritaires et représentent 62 % des immatriculés. La moyenne d'âge est de 52 ans mais en fait cette population vieillit. Les retraités sont nombreux ainsi que la classe d'âge inférieure à 30 ans. Les ressortissants âgés de 30 à 50 ans sont peu nombreux ce qui explique la moyenne d'âge de 52 ans.

La difficulté de trouver un emploi explique le fort taux d'expatriation des jeunes adultes. À plus de 95 %, les jeunes bacheliers gagnent la Métropole. Il y a aussi l'attrance pour les salaires français qui sont plus importants que les salaires locaux. La structure familiale est assez spécifique, car il y a moins de familles nombreuses et peu de célibataires. Le départ des jeunes pour la Métropole entraîne un vieillissement de la population qui risque de poser, dans les prochaines années, un grave problème social. En ce qui concerne la situation socio-économique de cette population,

les inactifs représentent 80 % et les actifs 20 %. Ces salariés travaillent essentiellement dans les différents services français et à Auroville. Parmi les inactifs, 20 % sont des retraités qui passent aux yeux des Indiens pour des privilégiés (avec le taux de change). Le taux de chômage parmi les jeunes est très important ; il y a très peu de demandeurs d'emploi, ce qui explique les départs en métropole. Ceux qui disposent d'un bon pouvoir d'achat investissent très peu, dans la vie économique locale.

Les femmes représentent 20 % des actifs et passent toujours au deuxième plan sur le plan professionnel. Très peu accèdent à des fonctions de cadres supérieurs. La place de la femme dans la société pondichérienne de nationalité française est à peu près la même que celle de la femme dans la société indienne : les mariages sont toujours arrangés, le système de la caste et de la dote perdure. La jeune fille à marier, de nationalité française « vaut » plus cher que celle de nationalité indienne.

En 2003, dans le domaine social, le Consulat a distribué 99 allocations



André Ménard, Gouverneur de l'Inde française à la cérémonie de Jeanne d'Arc (8 mai 1954).

de solidarité, 95 allocations handicapé et 352 secours occasionnels. L'aide sociale a représenté 335 000 € alors que les bourses scolaires s'élevaient à 480 000 € (682 boursiers). La grande majorité des Pondichériens immatriculés a plus de 5 ans de présence dans la circonscription consulaire. En ce qui concerne la scolarité, le Lycée français comprenait, en 2003, 1049 élèves dont 877 de nationalité française ; leur langue maternelle est le tamoul et 692 élèves bénéficiaient d'une bourse (soit 79 % de Français). Une grande partie de la communauté française a des revenus très bas. La France consacre environ 25 millions d'euros par an pour cette communauté en pensions, retraites et allocations diverses.

En ce qui concerne la vie associative, il existe de nombreuses associations plus ou moins actives dans les domaines militaire, culturel, et de bienfaisance. Ces associations, à fort corporatisme, se trouvent essentiellement à Pondichéry, Karikal et Mahé. On peut se poser des questions sur leur efficacité et leur action en faveur de la communauté.



Signature du transfert de facto des Comptoirs à l'Inde par Pierre Landy, représentant de la France et Kewal Singh Choduree, représentant de l'Inde (1^{er} novembre 1954)

La présence française dans les Comptoirs est importante sur le plan culturel : le Lycée français, créé en 1826, accueille 800 élèves. L'Institut Français, avec un budget important, a une réputation nationale et internationale. Il existe également une section de l'École Française d'Extrême-Orient. L'Alliance Française implantée depuis 1889 a un rôle important dans la diffusion de la langue française. La présence culturelle de la France se manifeste à travers l'association des Amis de la langue française et la presse francophone, le trait-d'union. Cette présence se retrouve avec les ordres

religieux qui jouent un rôle important dans l'éducation, les œuvres caritatives et médicales, la congrégation de St-Joseph de Cluny notamment.

La topographie des villes demeure française avec des plaques de rue en français. La francophonie se perpétue à travers les commémorations (8 mai, 14 juillet, 11 novembre), les traditions culinaires, vestimentaires et les associations. La communauté française comprend environ 80 % de non-francophones d'origine tamoule ; elle est parfaitement intégrée au milieu indien. Depuis une vingtaine d'années, près de 250 métropolitains se sont installés à Pondichéry pour diverses raisons. Les agences touristiques inscrivent dans leur programme la visite de Pondichéry pour une demi-journée. Les métropolitains ne se mêlent pas à la communauté francophone d'origine indienne, il n'y a pas de dialogue.

S'agissant de la « diaspora » aujourd'hui en France, il faut noter plusieurs catégories parmi les Français qui ont vécu ou qui sont nés dans les Comptoirs. Les métropolitains qui avaient des postes de responsabilité sont à peine une poignée. Ils sont en contact avec notre association et participent à nos activités. Ils conservent intacte la mémoire du passé avec

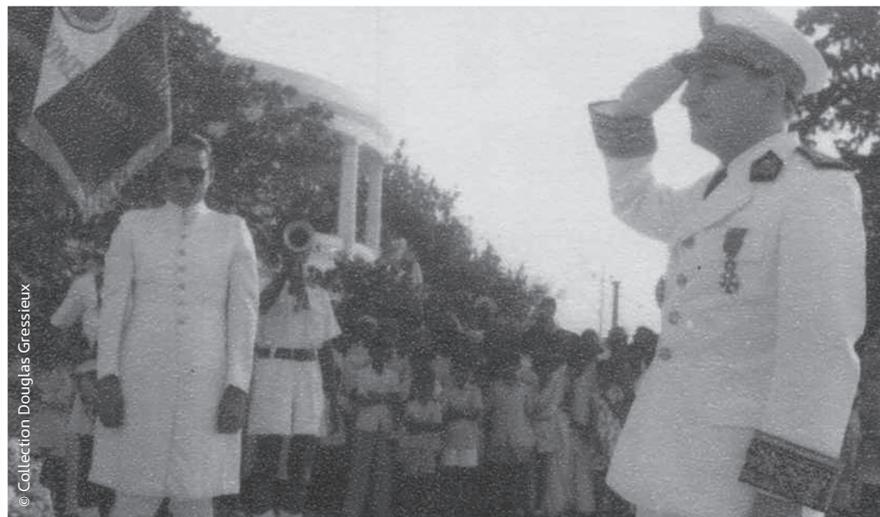


Salut des troupes françaises sur le cours Chabrol par le Gouverneur Ménard (14 juillet 1954).

de très bons souvenirs, même si l'appréciation des uns et des autres sur le déroulement des événements peut parfois être critique, soixante ans après. Il y a aussi les enfants et petits-enfants de métropolitains qui étaient en poste dans les Comptoirs. Certains ont adhéré à l'Association en souvenir de leurs parents et du vécu sur place quand ils étaient enfants. Il y a de la nostalgie et le désir de conserver la présence et le souvenir de la France dans ces terres lointaines. La troisième catégorie est constituée par les créoles et les métis très francisés. Ils sont presque tous installés en France et vont régulièrement en « pèlerinage » dans les Comptoirs, même s'ils sont déçus à chaque visite. Ils ont gardé intact leurs souvenirs.

Une autre catégorie est représentée par les Pondichériens d'origine autochtone mais qui ont « fait » l'Indochine ou l'armée. Ils sont plusieurs milliers en France et retournent régulièrement au pays où ils ont encore de la famille et des biens. Très francisés et intégrés, ils participent à la conservation de la mémoire et des liens entre la France et l'Inde. Ils sont en majorité de confession catholique. Parmi eux, quelques familles sont mixtes : père français-tamoul et mère vietnamienne. Le père était souvent un militaire ou un fonctionnaire des services civils en Indochine.

La grande majorité des Pondichériens est constituée par les tamouls. Ils sont concentrés dans la proche et grande banlieue parisienne et partagés entre catholiques et hindous (avec des lieux de prière). Il y a une petite minorité de musulmans originaires de Karikal. Ils sont dans le commerce ou dans des emplois subalternes en majorité. Ils pratiquent le tamoul entre eux bien qu'étant de culture française. Ils ont de la famille de nationalité indienne dans les anciens comptoirs. Les liens



Cérémonie au monument aux morts, le 14 juillet 1954 : le Gouverneur André Ménard et le Consul général indien Kewal Singh Choduree.

familiaux sont très serrés. Ils cherchent à conserver en France leur tradition hindouiste et indienne. Ils ne semblent pas s'intéresser beaucoup à l'avenir des Anciens Comptoirs, qui s'annonce sombre. Ceux qui s'y intéressent le font par ambition personnelle pour se faire élire dans les nouvelles instances des Français à l'Étranger.

Il n'y a pas d'esprit communautaire, aucune entente qui permettrait d'intervenir auprès des autorités indiennes afin de régler les problèmes liés à la vie quotidienne. C'est le cas par exemple pour la défense du patrimoine privé, des maisons de Pondichériens vivant en France ayant été occupées illégalement par des Indiens. Il en va de même pour la lutte contre toutes les démolitions des maisons anciennes engagées depuis des années, ou encore pour les problèmes de l'environnement : état déplorable des rues, manque d'hygiène et absence de remplacement des plaques de rues, notamment.

Les Pondichériens se regroupent en de nombreuses associations et « Chapelles » sur des bases multiples : maintien des traditions tamoules, enseignement du tamoul aux enfants, pratique d'un culte (Mourougane, Shiva, Vishnou), regroupement de famille, maintien des liens entre la France et l'Inde et développement de

la francophonie à partir des anciens Comptoirs.

Cette multiplicité associative est la conséquence, souvent, des questions de personnes ou d'objectifs. Les actions menées depuis 20 ans, à la suite de la prise de conscience de quelques-uns, pour fédérer les associations s'avèrent difficiles : « mission impossible ». En ce qui concerne la jeune génération, l'intégration en France est plus importante, les liens avec les Comptoirs sont plus lâches, ils ne connaissent pas le passé historique. Ils ne participent pas, ou très peu, à la vie associative de la communauté. Cependant, quelques familles cherchent à maintenir les traditions tamoules et font apprendre le tamoul à leurs enfants. D'origine modeste, avec des parents parlant très peu le français, de basse caste, ils se sont élevés par leur travail dans la hiérarchie sociale et occupent des emplois honorables.

En conclusion, il apparaît que ce riche passé de la présence française en Inde risque de disparaître si on laisse les choses en l'état. La France devrait utiliser cette situation unique pour faire de Pondichéry un centre de développement de la francophonie en Inde.

Douglas GRESSIEUX¹

(1) Président de l'association Les Comptoirs de l'Inde

LES MALADIES NON TRANSMISSIBLES, UN NOUVEAU DÉFI POUR L'AFRIQUE SUB-SAHARIENNE



Une infirmière prend les constantes d'une fillette de deux ans atteinte d'un cancer dans un hôpital du Ghana.

Comme le montrent clairement les données en provenance de l'OMS Afrique, trois pathologies dominent depuis longtemps les causes de décès en Afrique sub-saharienne : le VIH/SIDA (8,1% des décès en 2016), les infections aiguës des voies respiratoires (10,4%), les maladies diarrhéiques (7,4%). Si celles-ci régressent du fait des stratégies d'information et de prévention mises en place, il faut constater la « *montée en puissance* »

1 Données : Organisation Mondiale de la Santé (OMS). Il convient de noter que, sur des périodes plus courtes et dans certains pays, les données (provenant aussi de l'OMS) concernant ces mêmes maladies non transmissibles seraient stables, voire en baisse. S'il faut s'interroger sur la fiabilité des chiffres disponibles, il convient aussi d'avoir en mémoire (i) la nécessité d'inscrire l'évolution de ces pathologies sur le temps long, (ii) les efforts entrepris par les États, tant en matière de prévention que de prise en charge.

des maladies non transmissibles (cancer, maladies cardiovasculaires, diabète) qui constituaient 37 % des causes de décès en 2019 contre 24% une vingtaine d'années plus tôt¹. Evolution des pathologies dominantes qui s'inscrit dans celle des mutations sociodémographiques et économiques. La société africaine à dominante rurale des années des indépendances s'efface progressivement au profit d'une société industrielle et de services à dominante urbaine. Ainsi, en 1960, en Afrique sub-saharienne la population urbaine ne représentait que 15% de la population totale. En 2020, elle était de 42%. Aussi, comme le souligne une étude du Global Food Security² dirigée par Thomas Reardon et David Tschirley, et reprise dans un article du Food Security Portal³ : « *Avec l'urbanisation rapide, l'augmentation des revenus*

et les opportunités d'emploi pour les femmes, la demande d'aliments pratiques (transformés) se développe rapidement et les chaînes d'approvisionnement se sont modifiées, faisant évoluer la production vers des aliments transformés bon marché, et la distribution par les supermarchés et les magasins de proximité, principalement dans les zones urbaines ». De plus, il ne faut pas oublier qu'à l'augmentation de la population de moins de vingt ans, souvent évoquée, s'ajoute celle du nombre de personnes âgées qui a aussi augmenté. Ainsi, en 1960, la population de 65 ans et plus s'élevait

2 « The processed food revolution in African food systems and the double burden of malnutrition » by Thomas Reardon, David Tschirley

3 <https://ssa.foodsecurityportal.org/fr/node/1685>

à 7,1 millions de personnes. En 2022, elle était de 36,8 millions, soit 5 fois plus. Autant de facteurs entraînant le changement des habitudes de vie et de consommation, facteurs participant à la hausse du nombre de patients victimes de maladies non transmissibles (MNT). Certes, la situation concernant les MNT en Afrique sub-saharienne n'est pas (encore) comparable à celle prévalant dans d'autres régions du monde (voir tableau ci-dessous). Toutefois, comme le souligne l'OMS⁴ « En Afrique, les cas de MNT augmentent rapidement et devraient dépasser ceux des maladies transmissibles, maternelles, prénatales et nutritionnelles, pour devenir les principales causes de mortalité d'ici 2030 ».

Cause de décès par MNT en pourcentage Du nombre total de décès (chiffres 2019)

Afrique sub-saharienne	36%
Afrique du nord et moyen orient	79%
Amérique du nord	88%
Europe et Asie centrale	90%

Source : Banque Mondiale

De plus, il faut constater que la situation des MNT varie d'un pays à l'autre. Ainsi, sur la base des informations disponibles, il apparaît (i) que les maladies cardio-vasculaires sont la cause principale des décès dus au MNT, suivies par les cancers et par le diabète ; (ii) que le nombre de personnes décédées d'un cancer est partout en hausse ; (iii) que celui concernant les maladies cardio-vasculaires est relativement stable ; (iv) que celui concernant le diabète varie fortement d'un pays à l'autre.

⁴ Interview du Dr Oleg Chestnov, Sous-Directeur général au groupe maladies non transmissibles et santé mentale de l'OMS à Afrique Renouveau. Décembre 2016.

Plus de 19 MILLIONS de personnes sont **diabétiques** en Afrique et ce nombre devrait atteindre **47 MILLIONS** d'ici à 2025.



Organisation mondiale de la Santé
Région africaine

Nombre de décès attribués au diabète, aux maladies cardio-vasculaires, aux maladies respiratoires chroniques et aux cancers :

Pays	Diabète		Maladies cardio-vasculaires		Maladies respiratoires chroniques		Cancers	
	2010	2019	2010	2019	2010	2019	2010	2019
Afrique du Sud	45 957	89 834	91 140	87 794	22 240	19 525	51 665	56 845
Bénin	3 127	693	11 235	13 892	1 985	2 296	4 443	5 869
Burkina Faso	5 774	9 675	16 160	19 018	1 952	2 305	6 213	9 452
Cameroun	11 852	13 744	25 235	27 189	4 511	4 359	8 082	10 460
Côte d'Ivoire	9 436	5 207	25 624	25 953	4 440	4 353	8 127	10 341
Gabon	684	923	2 540	2 634	335	324	786	1 017
Ouganda	8 135	6 288	22 694	25 911	4 809	5 145	14 330	21 595
Sénégal	4 932	1 855	11 990	14 108	2 198	2 460	5 437	7 729
Togo	2 422	1 286	8 200	9 321	1 435	1 529	2 510	3 352

Source : OMS-Afrique / Integrated African Health Observatory (iAHO)

Le coût des MNT

Si le constat est fait par tous les praticiens de santé, il faut attendre 2019 pour qu'un rapport de l'OMS⁵ bouscule la réflexion sur les maladies. En effet, celui-ci ne se concentre plus sur la prévalence et le nombre de personnes décédées mais sur le coût indirect des pathologies, à savoir, celui de leur impact sur l'économie des États. Les résultats de cette étude sont sans appel puisque les auteurs de ce rapport chiffrent à 2.983 milliards de US dollars le montant annuel des pertes de production dues aux maladies, dont 37% (1.107 milliards de US dollars) imputables aux MNT, faisant de celles-ci la principale cause de perte de productivité en Afrique. Au sein des MNT cinq groupes de pathologies entraînent la moitié de ces pertes (voir tableau ci-contre).

5 « A heavy burden: the indirect cost of illness in Africa ». WHO Regional Office for Africa. À noter que ce rapport a fait l'objet d'une présentation résumée dans la revue en ligne «SciDevNet» dans sa version consacrée à l'Afrique.

Principales MNT à l'origine des pertes de production :

Pathologies	En milliards de US dollars	En % du coût total
Maladies cardio-vasculaires	253,7	22,9
Cancers	126,3	11,4
Maladies digestives	87,0	7,9
Diabète	71,2	6,1
Maladies respiratoires	56,6	5,1

Source : OMS-Afrique / Integrated African Health Observatory (iAHO)

À la vue de ces données, plusieurs instances internationales, en premier lieu l'OMS, mais aussi la Banque Mondiale, la Banque Africaine de Développement et le Bureau International du Travail, ont pris conscience rapidement du danger que la montée en puissance des MNT fait courir aux économies africaines, tant en perte de production que dans la mise en œuvre des politiques de santé existantes. C'est pourquoi, en mai 2013, l'OMS propose à ses États membres un Plan d'action mondial 2013-2020 pour la lutte contre les maladies non transmissibles avec un

objectif principal : « réduire d'un tiers le nombre de décès prématurés dus aux MNT d'ici à 2030 » ainsi qu'une série de six sous-objectifs :

Objectif 1 Renforcer la sensibilisation et la coopération internationale et accorder plus d'importance à la lutte contre les maladies non transmissibles aux niveaux mondial, régional et national, et dans le cadre de l'action en faveur du développement.

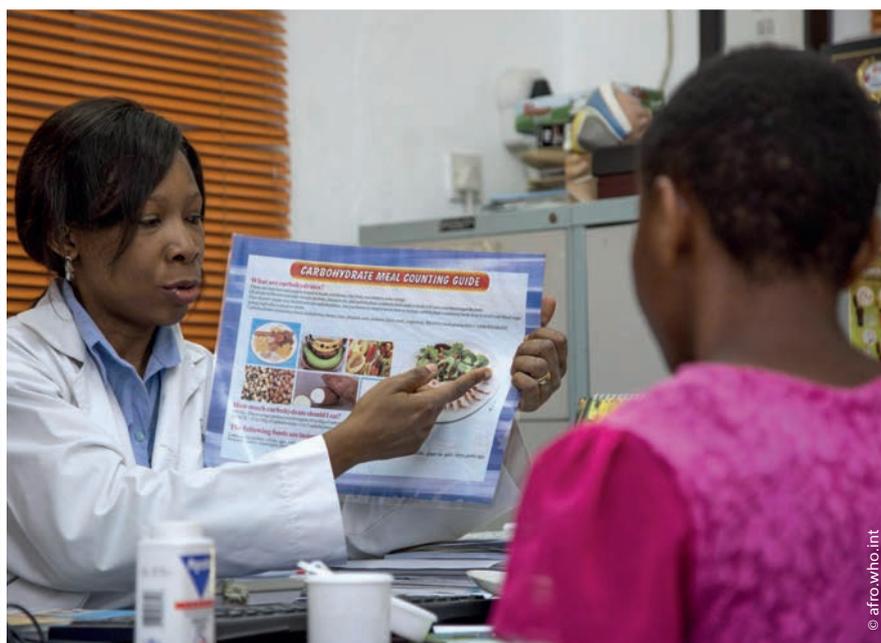
Objectif 2 Renforcer les capacités, le leadership, la gouvernance, l'action multisectorielle et les partenariats pour accélérer la lutte contre les maladies non transmissibles dans les pays.

Objectif 3 Réduire l'exposition aux facteurs de risque modifiables en créant des environnements favorables à la santé.

Objectif 4 Renforcer et réorienter les systèmes de santé afin de prévenir et de combattre les maladies non transmissibles au moyen de soins de santé primaires centrés sur la personne et d'une couverture universelle.

Objectif 5 Promouvoir et soutenir les capacités nationales à mener des travaux de recherche-développement de qualité afin de lutter contre les maladies non transmissibles.

Objectif 6 Surveiller l'évolution et les déterminants des maladies non transmissibles et évaluer les progrès de la prévention et de la lutte.



Les défis liés à la prévention et aux soins du diabète en Afrique.

Objectifs généraux complétés par des indicateurs de résultats, comme, par exemple, « *Au moins 10 % de baisse relative de l'usage nocif de l'alcool, selon ce qu'il convient dans le cadre national* » ou bien

« *Baisse relative de 30 % de l'apport moyen en sel/sodium dans la population* » ou encore « *Arrêter la recrudescence du diabète et de l'obésité* ». Quant aux moyens à mettre en œuvre par les États, ceux-ci restent du domaine de l'intention, comme, par exemple, « *Disponibilité et accessibilité financière de 80 % des médicaments essentiels, y compris génériques, et des technologies de base nécessaires pour traiter les principales maladies non transmissibles dans les établissements des secteurs public et privé* ».

Toutefois, quatre ans plus tard l'OMS se doit de constater (rapport *Noncommunicable Diseases Progress Monitor 2017*) que les résultats attendus ont été insuffisants et inégaux pour atteindre les objectifs initialement fixés. Plusieurs raisons à cela, parmi lesquelles l'absence de priorité dans les plans nationaux concernant les MNT, le manque de ressources financières, la pénurie de certains médicaments, le manque de personnel formé à l'identification et à la prise en charge de ces pathologies, l'absence de politiques d'information de la population⁶.

En 2019, l'Assemblée mondiale de la Santé prolonge le Plan d'action mondial pour la lutte contre les MNT 2013-2020 jusqu'en 2030 et décide de la nécessité d'établir une feuille de route pour sa mise en œuvre afin d'accélérer les progrès en matière de lutte contre les MNT. Recommandations et indicateurs mais aussi assistance



Sensibilisation contre les maladies non transmissibles à la Foire de Lomé.

technique fournie par l'OMS sont alors censés aider les États dans leurs stratégies de lutte contre les MNT.

Un rapport de situation d'août 2021 du Comité régional Afrique de l'OMS souligne que, si des efforts ont été entrepris par les États de la région, les objectifs initiaux ne sont pas encore atteints : « *Des progrès considérables ont certes été réalisés, mais les quatre étapes intermédiaires fixées pour 2020 n'ont pas été entièrement franchies. Les difficultés rencontrées étaient : l'insuffisance de mécanismes de coordination des maladies non transmissibles ; le manque de politiques ; le défaut d'intégration des services essentiels de lutte contre les maladies non transmissibles dans les soins de santé primaires ; l'inadéquation du soutien juridique, administratif et logistique relativement à la délégation des tâches et au partage des tâches ; le financement insuffisant et les difficultés à rendre opérationnels les protocoles de l'OMS se rapportant à l'ensemble d'interventions essentielles pour la prise en charge des maladies non transmissibles ; l'intégration insuffisante des formations au niveau des soins de santé primaires ; ainsi que des perturbations dans la prestation des services essentiels de lutte contre les maladies non transmissibles à cause de la pandémie de COVID-19* ».

Sur la base de ces constats, les auteurs du rapport préconisent plusieurs recommandations tant en direction des États membres que de l'OMS, parmi lesquelles :

- « *Concernant les États Membres, ils devraient : (i) apporter le soutien administratif, logistique et juridique qui s'avère nécessaire pour la formulation d'approches de délégation des tâches et de partage des tâches ; (ii) fournir un financement, un personnel, une formation et un équipement suffisants pour l'intégration de la lutte contre les maladies non transmissibles au niveau des soins de santé primaires ;*

- *Concernant l'OMS et les autres partenaires : (i) fournir aux États Membres un appui dans le renforcement des capacités en vue de rétablir et d'intensifier le dépistage, le diagnostic précoce et le traitement capables de sauver la vie des patients atteints d'une maladie non transmissible, en mettant l'accent sur des soins primaires et des systèmes d'orientation-recours de qualité pour aider les patients à obtenir le traitement le plus approprié au moment où ils en ont besoin ; (ii) élargir l'accès des pays aux mécanismes de financement internationaux en renforçant les actions de sensibilisation afin d'ériger les maladies non transmissibles au rang de priorité pour les donateurs ».*

Reste que la montée en puissance des MNT, conjuguée aux contraintes des pathologies existant depuis toujours, fait peser une charge financière lourde sur le budget des États et des organismes d'assurance santé et nécessite de redéfinir les stratégies de santé publique.

6 À noter qu'en 2017 l'OMS a publié une note technique recommandant la mise en œuvre de 10 indicateurs de suivi afin de permettre de mesurer les progrès réalisés par les pays dans la lutte contre les MNT.

Le cas du diabète, une bombe à retardement ?

Si, comme le montre le tableau concernant les principales causes de décès dues aux MNT, le diabète n'occupe que la troisième place, il n'en a pas toujours été ainsi. En effet, pendant longtemps les cas de diabète ont été rares en Afrique sub-saharienne. Toutefois, depuis quinze à vingt ans la situation a dramatiquement changé. Ainsi, comme le souligne la revue « *Afrique Renouveau*⁷ » de décembre 2021, « environ 24 millions de personnes vivent avec le diabète en Afrique en 2021, selon la Fédération internationale du diabète ». Ce nombre devrait atteindre 55 millions d'ici 2045 soit une augmentation de 134% par rapport à 2021, soit la plus forte augmentation du nombre de cas de diabète dans le monde.

De plus, comme le souligne cette revue, « *L'Afrique est le continent comptant le plus grand nombre de personnes qui ne connaissent pas leur statut pour le diabète* ». D'après l'OMS, la part de la population dont le diabète n'a pas été diagnostiqué varie entre 44,1% (Kenya) et 79,8% (Tanzanie), pays qui constituent des exceptions puisque la majeure partie des pays d'Afrique se situe entre 52,4% et 68,2%. Même s'il s'agit d'estimations, ces données montrent que le nombre de personnes effectivement atteintes mais non diagnostiquées représente plus de la moitié de la population qui viendra s'ajouter à celle de personnes déjà diagnostiquées. L'inquiétude de l'OMS face à cette situation s'avère donc largement fondée et conduit à poser quatre questions :

Prévalence et nombre estimatif de diabétiques (adulte de 18 ans et plus)

Régions OMS	Prévalence		Nombre (en millions)	
	1980	2014	1980	2014
Région Afrique	3,1%	7,1%	9	25
Région Amérique	5,0%	8,3%	18	62
Région Méditerranée orientale	5,9%	13,7%	6	43
Région Europe	5,3%	7,3%	33	64
Région Asie du sud-est	4,1%	8,6%	17	96
Région Pacifique occidentale	4,4%	8,4%	29	131
Total	4,7%	8,5%	108	422

Source : OMS

- Les pays africains ont-ils les moyens techniques et financiers pour mettre en œuvre des politiques de santé publique permettant de prendre en charge les personnes atteintes du diabète ?

- Ont-ils la volonté de mettre en place une prise en charge (diagnostics, médicaments, dialyse) accessible à tous ?

- Ont-ils la capacité de mettre en place des politiques d'information de la population et celle-ci est-elle prête et a-t-elle les moyens de modifier ses comportements ?

- La définition d'une nouvelle stratégie et la mise en œuvre de

celle-ci doivent-elles relever exclusivement des ministères de la santé et du secteur public ou bien s'inscrire dans une stratégie globale incluant l'ensemble des bailleurs de fonds, des ministères, des organisations professionnelles, mais aussi du secteur privé de la santé ?

Conclusion

Dans le cadre d'autres articles consacrés à la santé en Afrique j'expliquais que les réformes entreprises à partir des années 2000 portaient maintenant leurs fruits, mais que des contraintes importantes subsistaient, à savoir, le poids de la démographie, un financement reposant toujours sur les ménages malgré la mise en place de l'assurance maladie universelle et de la stratégie de la couverture sanitaire universelle, le coût important des médicaments, et le manque de personnel médical et soignant. Il faudrait ajouter à cela les nouvelles contraintes issues de la montée en puissance des MNT. Contraintes lourdes, tant pour les États que pour les ménages. Mais attente importante de ceux-ci auxquels les États doivent répondre.

Le pourront-ils ? Seuls probablement pas, ce qui nécessite de mettre en place une approche globale et coordonnée. Le voudront-ils face aux autres contraintes géopolitiques et économiques ? La réponse leur appartient.

Pierre Auffret¹

L'exemple ivoirien

Conscients de la gravité de la situation dans le pays, les Autorités ivoiriennes ont entrepris la mise en place de postes d'hémodialyse dans plusieurs régions du pays. Suite aux investissements réalisés, leur nombre est passé de 10 en 2011 à 107 en 2017 permettant ainsi la réalisation de 56 000 séances de dialyse en 2017. La construction d'autres centres étant également prévue au-delà de 2017.

Dans le même temps, les Autorités ivoiriennes avaient décidé de mettre en place une politique de gratuité ciblée de certains soins et médicaments, qui a permis de réduire le coût de la séance de dialyse. Le coût de la séance de dialyse est désormais de 1 750 FCFA dans les centres publics, contre 2 500 FCFA de 1991 à 2010⁸.

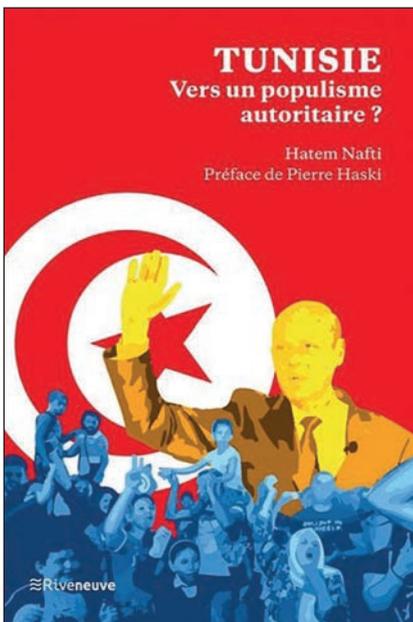
⁷ Afrique Renouveau dépend de l'OMS

⁸ Contre 60.000 à 150.000 FCFA dans les cliniques privées.

(1) Consultant international en financement de la santé



Tunisie, vers un populisme autoritaire : voyage au bout de la Saïedie



Hatem Nafti Riveneuve, 2022

Cet ouvrage examine comment une majorité démocratisante en Tunisie a récemment soutenu un projet constitutionnel réactionnaire, l'ascension de Kais Saïed, le concept du saïedisme et l'adhésion populaire à ce projet (p.15).

La première raison est économique. Le pays est englué dans une crise économique qui entraîne des

crises sociales (p.35) ; l'économie tunisienne est basée sur les faibles coûts de production, la proximité européenne et les bas salaires compensés par des transferts sociaux qui contrebalancent ces bas revenus (p.37). Les disparités entre la côte et l'intérieur du pays, entre le centre et la périphérie ainsi que la privation de subventions, génèrent une économie parallèle qui atteint 30% du PIB. D'autre part, l'État recrute de nouveaux fonctionnaires entre 2012 et 2014 pour acheter la paix sociale et intégrer les bénéficiaires de l'amnistie dans la fonction publique, les forces armées nécessaires pour lutter contre le terrorisme (p.39). En 2021, la dette extérieure atteint 82% du PIB (p.44). Les principaux indicateurs économiques sont au rouge : chômage, croissance, inflation, approvisionnement (p.219).

La deuxième raison est l'inégalité de la justice, dure avec les faibles, clément avec les forts. Ainsi, du cas de Rafik Abdesselem, gendre de Ghannouchi, ancien ministre des Affaires Étrangères soupçonné d'avoir utilisé les deniers publics dans un hôtel de luxe en 2012 et qui n'aura pas été jugé (p.57). En 2013, l'assassinat de Chokhi Belaïd et de Mohamed Brahmi, du Front Populaire demeura également impuni (p.20). En 2022, le classement mondial de la liberté de la presse en Tunisie par Reporters sans frontières la place au 91^e rang sur 180 États (p.169). Des campagnes de cyberharcèlement auront visé les personnes hostiles au Président Saïed.

L'auteur compare la situation de son pays à celle du Liban, qui est marquée par une lutte entre les trois Présidents, celui de la République au Palais de Carthage, le Premier

Ministre au Palais du Bardo et le Président de l'Assemblée nationale (p.95). Le multipartisme règne en maître ; on en compte 228, la plupart inactifs (p.27). Le Parlement de 2014 s'est trouvé fortement droitisé (p.29). Aux élections présidentielles de 2019, le candidat Nabil Karoui ayant été écarté, Kais Saïed l'emporte avec 73% des voix et une participation de 57% (p.70).

Les élections libres de 2011 avaient donné au Parlement 89 sièges sur 217 au parti frériste Ennahda qui avait formé une troïka avec deux partis sécularistes, le Congrès pour la République et Ettakattol (p.19). En août 2013, une réunion à l'hôtel parisien du Bristol s'était tenue entre Saïed, Ghannouchi et Beji Caïd Essebsi pour le partage des responsabilités ; le Président sera compétent dans la diplomatie et la défense nationale ; le chef de gouvernement chargé des autres dossiers (p.21) Ennahda bénéficiait à l'époque de la présence de militants dans toutes les régions et de moyens financiers colossaux cachés (p.32). Puis la dislocation de Nidaa Tounes avait fait des islamistes le premier bloc parlementaire (p.33). Les Nahdaouis ou « Khwenjia » ont importé le Système Erdogan d'une bourgeoisie islamiste (p.48). En 2020, pour éviter une dissolution de l'Assemblée, les deux partis en tête, Qalb Younes (ex Nidaa) et Ennahda se partagent la présidence et la vice-présidence de l'Assemblée. Mais pour la population, Ennahda est associée à la décennie noire, qui commence en 2011 ; les Nahdistes sont ainsi le repoussoir dont a besoin Saïed (p.219) qui les avait ainsi critiqués : « Dieu s'est adressé aux Musulmans et non aux islamistes » (p.141).

L'auteur examine les constitutions dont l'élaboration a fait s'opposer partisans de la charia et contestataires. Dans la Constitution de 2022, l'article 5 inscrit la Tunisie dans la Oumma islamique et charge l'État de défendre les finalités de l'islam ; l'article 55 présente les limitations des droits et libertés ; ces deux articles suffisent pour rétablir la polygamie !

Le Président Kaïs Saïed, de son côté, avait rencontré les populations déshéritées, les diplômés chômeurs, les travailleurs précaires, les familles de martyrs, les blessés de la Révolution, dont beaucoup d'entre eux avaient intégré ses groupes de travail. En 2019, il avait joué la carte de l'antisystème contre les mouvements sociaux autonomes (p.20), soutenant toujours les forces armées civiles et militaires (p.53). C'est pourquoi, unifiés par son discours sociétal conservateur, ses partisans appartiennent au Mouvement des Jeunes Tunisiens, où des dizaines de milliers d'individus sont hostiles au sécularisme, aux Ligues de protection de la Révolution et à Al Karama, initialement proches d'Ennahda, porteuses d'un discours souverainiste et exigeant une rétribution des richesses (p.127). Saïed, qui privilégie le lien direct avec le peuple (p.141), a également sur la jeunesse un regard empreint de paternalisme (p.134). Il a pu ainsi supprimer les corps intermédiaires, la Cour Constitutionnelle, l'Instance nationale de lutte contre la corruption, le Conseil supérieur de la Magistrature et modifier la composition de l'Instance indépendante des Élections (p. 146), privatiser des entreprises sans tenir compte des exigences sociales de la Centrale syndicale U.G.T.T. (p.149).

Le Référendum du 22 juillet 2022 donne au Président 92,3% de oui, mais le taux d'abstentions se montant à 75%, ce n'est en fait que 23% de la population qui a donné son accord à

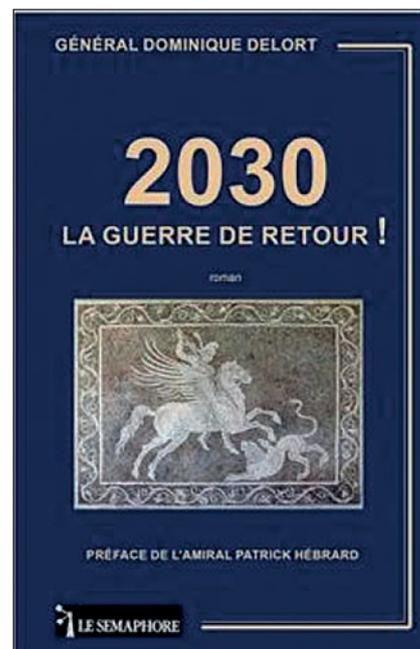
un moment de désaffection politique et de division des opposants (p.195). Le 25 juillet 2021, le Président limoge le Chef du gouvernement Hichem Mechichi, invoquant l'article 80 de la Constitution (p.106), gèle l'Assemblée des Représentants du Peuple et se déclare Chef du Parquet. Ce coup de force est accepté par une bonne partie de la société civile (p.13) même si la journée avait été ponctuée d'incendies volontaires et de pillages (p.106). Le Président a ainsi mis en place un régime présidentieliste (p.112), modifiant considérablement l'ordre juridique en cours (p.116) et se considérant responsable de tout ce qui se passe en Tunisie (p.121).

Pour M.Nafti, les dirigeants populistes estiment que le peuple se réduit à leurs partisans (p.134) et le système clientéliste fidélise la jeunesse par la promesse d'accorder des terres collectives et les hommes d'affaires corrompus par la promesse d'une amnistie (p.193). L'application de l'article 80 de la Constitution a fait entrer le pays dans une dictature constitutionnelle (p.176). Au nom du peuple, ce régime ultraprésidentieliste transforme les citoyens en sujets (p.215). Mais 39% de la population a moins que 25 ans. Ces jeunes qui n'ont pas connu le despotisme, accepteront-ils l'autoritarisme et affronteront-ils leurs aînés qui ont connu la dictature ? (p.224)

Le lecteur consultera avec intérêt l'interview de K.Saïed du 11 juin 2019 au magazine en ligne Al Chra' Al Magharibi (p.227 à 239), la chronologie des événements entre 2019 et 2022, (p. 241 à 247) et une bibliographie très récente (p.249 à 263).

Christian Lochon

2030 La guerre de retour !



Dominique Delort Le Sémaphore, 2022

Dans cet ouvrage de 315 pages, le général de corps d'armée (2S) Dominique Delort décrit des guerres sur plusieurs fronts en 2030.

Après la fin de la guerre en Ukraine, l'OTAN périclité. En 2030, nous dit l'auteur, les États-Unis d'Europe sont nés. Ils disposent d'un président, le Français Antoine Honfleur. Le ministre de la Défense est une italienne. Le responsable du Service d'information des armées est également italien. Un droit de veto est accordé aux seuls pays membres fondateurs, la France, l'Allemagne, l'Italie et l'Espagne. Mais il est limité à l'évolution possible de la Constitution de l'Europe fédérale. La capitale à laquelle on a donné le nom d'Europa s'est installée sur le Rhin. L'Europe

occupe au Conseil de sécurité de l'ONU le siège permanent qu'avait la France.

Le président, élu par la chambre des députés, est le chef de l'armée européenne. Celle-ci désormais unifiée a établi son état-major provisoirement à Paris, dans la caserne Ballard avant son installation définitive dans la région allemande de Kehl, en face de Strasbourg. Le chef interarmées, désigné sous l'appellation de Commandant du haut état-major européen (CHEME) est un général d'armée allemand, Ernst Ruhr, ancien chef de la Bundeswehr, qualifié de très brillant. Sous ses ordres se trouve notamment le général de corps d'armée français Côme Albères à la tête du Centre opérationnel des armées (COA), lequel avait auparavant commandé le COA français. Le général Albères dispose d'un adjoint naval qualifié d'excellent, l'amiral allemand Gunther Von Offenburg. Au COA, le général espagnol Pablo Cadaques pilote la cellule Égée et le colonel français Oviri Croche la cellule Sahel. Une Française dirige la cyberdéfense, la générale Diane Vincin. Le volet renseignement, confié à un général polonais, fonctionne mal car l'unification tarde à se faire. L'auteur regrette l'absence dans l'état-major d'officiers britanniques, dont il souligne la valeur. Bien qu'ayant quitté l'Union européenne, le Royaume-Uni partage les mêmes intérêts et souhaite coopérer dans le domaine de la défense mais rien ne se concrétise. Les Américains apportent leur aide dans le domaine du renseignement mais le général Albères préférerait ne pas dépendre d'eux car ils défendent avant tout leurs propres intérêts stratégiques. On découvre le fonctionnement complexe du COA au fil des pages.

L'auteur sélectionne trois théâtres d'opérations actifs en même temps dont il étudie l'évolution par alternance et par ordre

chronologique : Moyen-Orient, Sahel, Pacifique. Les forces opérationnelles terrestres capables d'intervenir rapidement sont fournies par la France, l'Allemagne, l'Italie et l'Espagne. Les Grecs interviennent dans leurs îles. D'autres nations accordent des moyens aériens et navals. Les Américains restent en retrait, sauf dans le Pacifique où ils réagissent face aux activités chinoises. Toutes les actions se déroulent en un peu plus de trois jours. Grâce à la technique, des images des combats sur le terrain apparaissent en temps réel au COA.

Au niveau des théâtres d'opération, l'amiral italien Patricio Marengo commande la flotte de Méditerranée orientale depuis son PC de Naples. Le chef d'état-major grec assure la coordination de la lutte dans les îles de la mer Égée. Le général français Philippe de Provence commande la force européenne au Sahel. L'amiral espagnol Figueras commande la flotte du Pacifique ; il a sous ses ordres le capitaine de vaisseau Batllo espagnol lui aussi, commandant la flottille des navires basés en Nouvelle-Calédonie.

Les protagonistes côté ennemi sont le colonel turc Modu Cholak commandant de régiment, Brahim El Mansouria, le chef algérien du groupe islamiste au Sahel allié à des Touaregs et à des Songhaïs et l'amiral chinois Lee Wang commandant la flotte du Pacifique sud.

Sur le front moyen-oriental, on assiste à un assaut turc contre des îles grecques : Lesbos, Chios, Samos, Rhodes, Simi...L'utilisation des migrants par les Turcs vise à déstabiliser la résistance grecque. Les Grecs résistent bien dans les deux îles principales, Lesbos et Rhodes.

Sur le front sahélien, le groupe islamiste attaque Gao. L'Algérie refuse le droit de survol des A400M Atlas. Mais l'Europe s'adapte et prend

l'avantage par une tactique appropriée.

Dans le Pacifique, une flotte chinoise moderne, presque aussi performante que la marine américaine, pénètre dans la zone économique exclusive et même dans les eaux territoriales de la Nouvelle-Calédonie alors que celle-ci est frappée par des manifestations indépendantistes, bénéficiant de l'aide chinoise. Elle dispose d'un porte-avions, de frégates et d'un sous-marin nucléaire d'attaque. Des bateaux de pêche agissent à son profit mais se trouvent sous les ordres des services spéciaux. Les ambitions démesurées en haut lieu et les fautes commises par des exécutants expliquent la défaite chinoise.

Tout en décrivant le déroulement des opérations sur les trois théâtres, l'auteur nous livre ses réflexions sur divers thèmes politiques et militaires : le fonctionnement des institutions européennes fédérales, l'usage de la diplomatie, l'inclusion des ex DOM/TOM français dans les États-Unis d'Europe, l'emploi non sans difficulté de trois langues de travail (français, allemand, anglais), l'insertion récente des femmes dans les armées qu'il approuve, l'utilisation toute nouvelle de l'intelligence artificielle qui fait encore l'objet de méfiance des états-majors à l'égard des solutions proposées, le brouillage des communications, la généralisation de la guerre cyber, l'utilisation systématique des drones dans les combats terrestres et navals, la manipulation des populations, les divers types de guerre y compris urbaine et guérilla...

L'auteur décrit avec réalisme les combats sur terre, dans les airs et en mer. Il est tout particulièrement qualifié pour le faire car il s'appuie sur son expérience militaire acquise au cours d'une carrière qui l'a conduit notamment à la tête du Centre opérationnel des armées françaises

et sur de solides connaissances historiques et géographiques. À l'évidence, il connaît bien les terrains sur lesquels se déroulent les combats. Il nous transmet ses opinions par l'intermédiaire du général Albères, qu'il affiche par ailleurs dans la postface. Il affirme son optimisme à l'égard des États-Unis d'Europe en soulignant leur résilience sur les trois théâtres d'opération. Il attribue ces succès notamment à la parfaite entente entre le général allemand chef du haut état-major européen et le général français chef du centre opérationnel des armées, ce dernier étant le personnage principal de l'ouvrage. Aucun pays européen, seul, n'aurait pu faire face à ces trois crises simultanées. Le livre apparaît comme une profession de foi envers l'Europe, bénéficiant de la dissuasion apportée par la force de frappe nucléaire française.

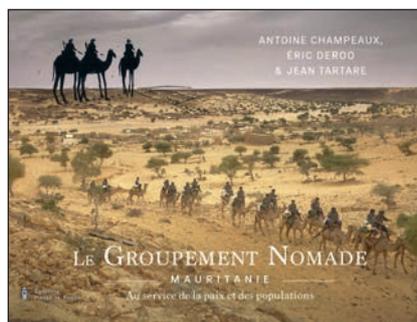
Abordant des sujets sérieux, par des scénarios fruités de l'imagination fertile de l'auteur mais plausibles de guerre du futur, le livre se lit comme un roman fiction. De fait, l'auteur le définit ainsi. Il retient l'attention du lecteur en entretenant le suspens passant d'un théâtre d'opérations à l'autre comme dans la réalité, et en alternant avec les activités trépidantes du COA. La mort des protagonistes turc, algérien et chinois laisse envisager des victoires européennes bien que le récit s'arrête alors que les combats se poursuivent. Des renforts européens arrivent en Grèce et au Sahel et une flotte américaine fait route vers la flotte chinoise. Des combats navals entre la Chine et les États-Unis se profilent-ils ? Libre aux lecteurs d'imaginer la suite. Mais qui s'attendait au sort inattendu du général Côme Albères ? Est-ce la continuation des combats par d'autres moyens ?

L'auteur rend vivant son récit en laissant parler les protagonistes des conflits en cours, en faisant dialoguer les généraux et autres officiers sur

les théâtres d'opération avec ceux du COA. Le style est alerte et clair. Au total, le lecteur découvrira un livre passionnant, un roman, certes, mais bâti sur une évolution géopolitique possible bien que sans doute trop optimiste en ce qui concerne l'Europe.

Alain Lamballe

Le Groupement Nomade - Mauritanie *Au service de la paix et des populations...*



**Antoine Champeaux,
Eric Deroo et Jean Tartare**
Ed. Pierre de Taillac, 2023

Ils représentent l'État et sont parfois l'unique contact pour les populations nomades de l'est de la Mauritanie. Ils apportent les nouvelles du monde, règlent certains conflits entre particuliers, dispensent les premiers soins aux hommes comme aux animaux, développent des programmes de développement. Ils ont un rôle déterminant dans la surveillance de 2 200 kilomètres de frontière avec les régions troublées du Mali.

Ce sont les hommes du

Groupement nomade de la Garde nationale de Mauritanie, héritiers des légendaires unités méharistes qui, depuis 1906, ont été déployées au Sahara. Cet ouvrage qui leur est consacré retrace cette aventure humaine et collective. C'est un beau sujet.

La démarche est holistique. Elle associe des chapitres consacrés à l'histoire, la géographie, l'ethnologie (coiffures, habillements...), la sociologie, le sujet dans l'art, les traditions (militaires, le transport de l'eau, la nourriture...), les modes de vie, les missions des unités (combattre, surveiller, servir les populations), les moyens (le « chameau », l'armement, l'avion, l'automobile), et des portraits d'hommes.

Les auteurs montrent comment la menace terroriste a conduit la Mauritanie à adopter, au début des années 2000, un programme d'appui à la sécurité en renforçant le groupement nomade de la Garde nationale. Ce programme s'est accompagné d'opérations de développement. L'Union européenne a soutenu ce projet aux objectifs associés.

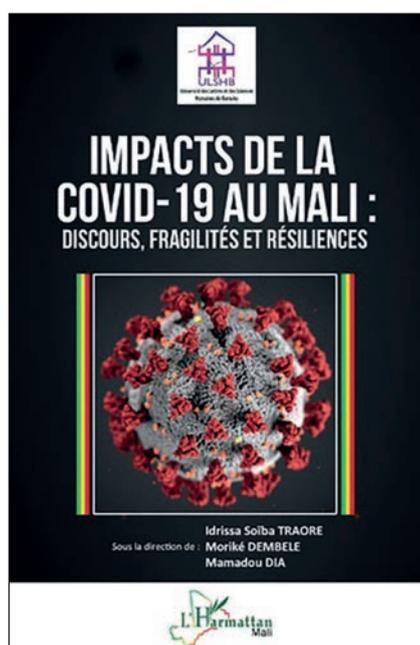
Au XXI^e siècle, le Groupement nomade tient donc encore toute sa place, associant la force des traditions et les moyens techniques contemporains de forces de sécurité.

Soulignons la très grande richesse iconographique de l'ouvrage, qui en fait « un beau livre » : de nombreuses photographies historiques et contemporaines, affiches, dessins, extraits d'ouvrages nourrissent les textes.

Un regret : datations et localisations plus précises auraient, pour certaines illustrations, donné plus de force et d'identité à ces témoignages.

Jeanne-Marie Amat-Roze

Impacts de la Covid-19 au Mali : discours, fragilité et résiliences



*Sous la direction
de Idrissa Soiba Traoré,
Moriké Dembéle,
Mamadou Dia
L'Harmattan 2021*

Cette étude courageuse, originale, peut-être même encore unique en Afrique sub-saharienne, déclenchée dès septembre 2020 par un appel à contribution de l'UL-HSB (Université des Lettres et des Sciences Humaines) de Bamako, a permis, avec un partenariat technique et financier français, la réunion d'un collectif national regroupant au

total un "comité scientifique" de quatorze membres (dont trois "directeurs") et trente et un "contributeurs" (avec leurs portraits), tous et toutes chercheurs universitaires maliens. Comme l'indique la quatrième de couverture, "leur apport scientifique pertinent" visait à élargir le "champ de compréhension des impacts de la (pandémie) Covid-19 au-delà de la stricte dimension médicale". Le résultat est certain et souvent surprenant, puisqu'on a pu, inégalement mais un peu partout, décrire, après les impacts de la maladie, le déclenchement et les résultats des "stratégies de résilience" dans tous les domaines de la vie nationale, l'enseignement en tête (titre I).

Déjà précédée par la Télévision scolaire mise en place dès 1972-73 avec la coopération française, la TV nationale (ORTM) a aussitôt resserré ses programmes éducatifs sur un télé-enseignement sans grand succès et inapplicable dans les zones privées d'électricité. Face aux perturbations infligées aux professeurs et aux élèves par les fermetures, la résilience a été très inégale entre milieux favorisés et populaires, de même entre lycées publics et privés, avec parfois grèves des enseignants.

Dans le domaine "santé/perception sociale" (titre II), les effets pervers de la pandémie ont, comme ailleurs et dès le premier jour (26 mars 2020) exacerbé tous les autres problèmes déjà préexistants et entraîné la détérioration rapide de tous les secteurs : hôpitaux et centres de santé désertés, internes et stagiaires inemployés, blocs opératoires fermés, programmes de visites ou de vaccination suspendus ou perturbés, méfiance-voire refus-des médicaments, vaccins et gestes-barrières. Partout, dans un pays en très forte majorité musulman, le poids de la religion ajouté aux croyances populaires en général a été considérable.

La foi islamique a entraîné d'abord la résignation pour s'en remettre simplement à Dieu, en même temps que la conviction rassurante que "la Covid n'est pas pour nous", que les Noirs sont mieux protégés, qu'il s'agit de banales "petites gripes" qui cèderont devant de simples soins coutumiers connus de tous et que les gestes-barrières sont inutiles. Cette attitude générale déjà considérable s'est combinée en outre avec la certitude très répandue d'un vaste complot visant tout à la fois : les Chinois et plus encore les Blancs exportateurs d'une maladie jusqu'alors inconnue en Afrique, l'OMS et tous les gouvernants de mèche avec les médecins et les policiers pour continuer à s'enrichir. "Difficile équation sanitaire" en effet (p.13).

Quels qu'aient été les réticences, les doutes, les refus de la pandémie, de ses vraies causes, de sa force et de ses dangers, puis les résiliences souvent très imaginatives et efficaces, toutes les catégories de population sans exception ont donc été, à divers degrés, perturbées (titre III). Dans le vaste domaine des spectacles, les artistes, comédiens, chanteurs, danseurs, musiciens... et griots ; les libraires et les bibliothécaires ; les marchandes du grand marché "Rail da" de Bamako-III ; les cuisinières ; les personnes déplacées réfugiées à Bamako (surtout Peuls et Dogons) bouleversées par la situation politique et militaire dans le Nord, mais plutôt bénéficiaires de vaccinations après leur arrivée ; les croyants de toutes religions inégalement concernés : mosquées ouvertes mais pèlerinage annuel de la Mekke suspendu, églises et temples le plus souvent fermés. Retenons enfin une malicieuse description de la "fragilité et résilience des professionnelles du sexe" (p.213) : interrogées dans toutes les six communes du grand-Bamako, ces dames ont en effet démontré, elles aussi, leur imaginative stratégie en face du couvre-feu.

À signaler aussi, tout particulièrement, l'enrichissement lexical et sémantique de la langue bamana pour désigner la Covid-19, glané, non seulement dans les conversations courantes mais aussi sur vingt-quatre affiches et dans cinq chansons, au prix d'une "analyse discursive" très pointue mais très pédante (pp.301-325).

A ce propos, comment expliquer (sur la dernière page de ce chapitre) un étrange non-découpage des mots bamana contredisant les règles pourtant fixées dans ce domaine depuis plus de cinquante ans ? Profitons-en aussi pour constater qu'au Mali, fier praticien par ailleurs de ses dix ou onze langues nationales, la francophonie et, plus encore, la francographie se portent bien.

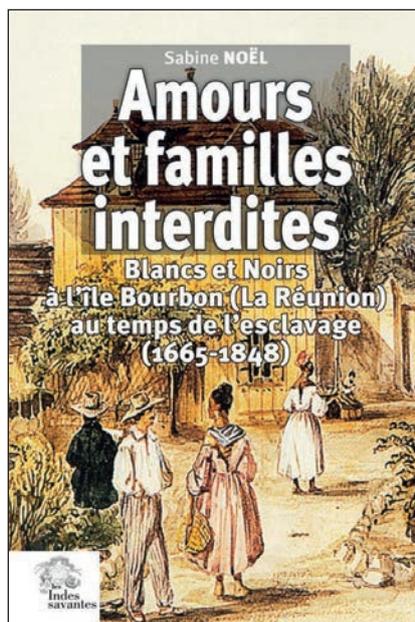
Dans cet ouvrage entièrement malien aussi original, aussi soucieux d'analyses et de révélations, on peut en effet regretter l'usage par les chercheurs d'un jargon universitaire désormais à la mode-on le sait-mais si rébarbatif ou si récent en de nombreux endroits (notamment : pp. 315-325 et 327-339) qu'il peut dissuader le lecteur de poursuivre son effort s'il n'a pas sous la main la dernière édition du petit Robert.

En outre, la médiocrité des images (surtout les affiches et portraits des pp.335 et 347-358) dessert à coup sûr la renommée de l'éditeur.

Mais courage au Mali qui n'a pas fini de nous surprendre et de nous séduire.

Philippe David

Amours et familles interdites : Blancs et Noirs à l'île Bourbon (La Réunion)



Sabine Noël Les Indes savantes, 2022

Cet ouvrage est la publication d'une thèse très documentée. À travers l'étude de différents cas, l'auteur, Sabine Noël, nous plonge dans deux siècles d'une histoire complexe de la société réunionnaise, l'arrêtant à 1848, date de l'abolition de l'esclavage. Pour mener à bien ce travail, elle a consulté un grand nombre de sources archivistiques, à la Réunion, à Aix, aux ANOM, à La Rochelle, aux Archives de la Charente maritime, à Paris, aux Archives nationales et à la Bibliothèque nationale de France, les complétant par la lecture de récits de voyages et de diverses études afin de préciser le statut compliqué des habitants de l'île, la structure de la société, les cultures portées par ses membres, ainsi que les nombreux

supports de la vie matérielle, tel l'habitat.

Dans ce monde composé de blancs et de noirs, rien n'est simple, même si les noirs ont pour statut d'être esclaves, en vertu de la structure de la société de l'époque.

Le peuplement de l'île résulte de sa position d'escale sur la route des épices où, peu à peu, voyageurs occidentaux et main d'œuvre amenée d'Afrique vont s'installer selon les codes de la société coloniale de l'époque. Le mode d'organisation convenu étant difficile à vivre comme tel, les habitants trouvèrent des parades pour vivre au moins mal, sans apparemment déroger aux règles convenues, car ces règles n'autorisaient pas d'union entre blancs et noirs. Dans la réalité vécue, il en allait tout autrement. Toutefois, dès 1830, les mariages ont été autorisés entre membres des deux communautés, mais les mentalités changent lentement, laissant longtemps ignorés les métissages.

Cette période a connu des relations affectives durables et l'auteur a littéralement pisté l'information, trop souvent informelle, car malgré les interdits, les métissages sont anciens. Afin de disposer d'informations un peu voisines, l'auteur a établi des parallèles entre les règles et les modes de vie insulaires de l'Atlantique et de l'Océan Indien, s'autorisant ainsi à reconsidérer la vie des familles dans ces deux mondes. En examinant le cas de plusieurs familles à travers la reconstitution d'arbres généalogiques, elle a cherché à percevoir la façon dont les familles contournaient les règles juridiques et sociales, réussissant à transmettre un patrimoine, un patronyme, et à doter les filles.

Dans la première partie du livre, l'auteur insiste sur les interdits concernant les mariages mixtes, homme blanc, femme noire ou

homme noir, femme blanche. À la fin de l'Ancien Régime, le système s'assouplissait, ce qui fut confirmé par le Code civil. Alors, il y avait des mariages mixtes, souvent tardifs, une fois le conjoint esclave affranchi. Les enfants se retrouvaient sous l'étiquette « d'adoptés », ou bien, les naissances n'étaient pas déclarées ou l'étaient frauduleusement.

Dans la deuxième partie est abordée la question de la transmission : malgré les règles en vigueur, le père tenait à transmettre son patronyme, ses biens, à assurer protection et éducation à ses enfants parfois au travers de la mise sous tutelle. Le patrimoine pouvait être transmis par testament, ce qui offrait l'occasion d'affranchir, même si cette solution risquait d'être contestée.

La troisième partie s'appuie sur la reconstitution d'arbres généalogiques : faire ressortir le passé de quelques familles a été possible en remontant le temps à travers l'approche de la connaissance du patrimoine, notamment à Saint-Denis et à Saint-Paul où les conditions climatiques et physiques sont différentes, à travers les dates des ventes fictives, des testaments.

Les modèles normatifs des familles de France ne peuvent y être la règle, aussi échappent-ils aux règles établies et l'on compte un nombre important d'hommes célibataires. Le modèle imposé est de s'unir entre familles pour accroître le patrimoine. À La Réunion, les hommes n'en ont cure, au contraire, ils paient pour affranchir leur aimée et leurs enfants.

Les colons sont au départ des officiers, des employés, des arpenteurs, des ingénieurs. D'autres sont des habitants et des planteurs de souche. Certains sont des descendants de flibustiers, parfois nobles de haut rang, parfois protestants,

francs-maçons, souvent très cultivés et soucieux d'éduquer leurs enfants.

Les familles mixtes mènent une vie cachée, aspirent à une vie conjugale et à un bonheur tout simple. La solidarité qui a pu exister entre elles n'a pas encore été étudiée, ce qui demanderait une relecture des archives, notamment autour des transactions menées entre colons blancs, mais au-delà ? Il faut reprendre les actes notariaux car ces derniers ont servi à protéger les familles. Sans oublier les rapports administratifs, les récits de voyages, la correspondance, les journaux...

Cela pose la question de la place de l'esclave dans la société et leur non recherche de l'abolition du système, le statut social reposant sur la possession d'esclaves. Les femmes n'y ont pas la parole : ce sont les pères qui prennent les enfants en charge dès la naissance.

Il ressort que les relations entre les groupes sont très complexes.

Josette Rivallain

**Viva d'un peuple
océanien en deuil :
Réflexions désabusées
d'un "sage en haillons"
imaginaire kanak,
Nouvelle-Calédonie
(1774-1878) :
l'autre à l'aune de l'éternel
choc des civilisations :
roman historique**



Frédéric Angleviel
éd. EdiLivre 2020

Calédonien de cinquième génération, Frédéric Angleviel a été l'un des tout premiers enseignants de l'Université de la Nouvelle Calédonie. Son ouvrage « *Les Missions à Wallis et Futuna au XIX^e siècle* » avait valu à cet historien le prix Auguste Pavie de l'ASOM en 1995. Le choix du roman épistolaire, objet de cette recension, est de faire s'exprimer un personnage imaginaire qui évoque à la fois la « découverte mutuelle à la fin du XVIII^{ème} siècle » et les « temps pionniers de la colonisation ». Ce qui a été ainsi consigné dans un cahier d'écolier par Waia-pao, « conteur et homme-médecine des siens, représentatif d'un monde disparu », est le reflet, selon l'auteur, de la « vraisemblance historique, du probable et de l'implicite » pour « dire le vrai ». L'objectif est d'éviter que l'histoire, telle que la présentent les livres des Blancs, ne vienne balayer les drames et déconvenues vécues du fait de ces derniers.

Le temps d'avant était celui d'un monde bâti par les Kanaks qui n'allait guère au-delà du lagon. Vivant au

rythme des saisons, ils se contentaient des ignames et des taros, de quelques fruits et de produits de la chasse. Les tribus du rivage allaient à la pêche mais rares étaient ceux qui traversaient le territoire de l'autre pour des échanges, une ou deux fois l'an ; le commerce n'existait pas. Les habitants ne quittaient guère leur vallée et ignoraient tout de la Grande Ile dans son ensemble. Leur plaisir, dans un contexte de pénurie, était de faire bombance lors de fêtes conclues par des danses endiablées, les pilou-pilou, qui favorisaient les contacts avec le sexe opposé. La guerre, rite d'initiation pour les jeunes adultes, était aussi prisée. Un autre plaisir était de ne rien faire et de paresser pendant des heures. Cependant, ils ne connaissaient ni le kava euphorisant « *des hommes noirs du soleil levant* », ni l'alcool des Blancs, demeurant ainsi plus sereins mais aussi plus mornes. Il n'y avait ni ville, ni royaume, chaque communauté conduite par un Grand chef subvenant à ses besoins. Chaque vallée cultivait sa différence avec ses voisins, pourtant pourvoyeurs d'épouses, créant ainsi des liens de parenté. Des conflits éclataient, marqués par des batailles et des banquets anthropophages. Aux hommes, il revenait de défricher, de retourner la terre, de construire leurs habitations, de chasser, de pêcher et de porter les armes. Les femmes cultivaient, faisaient la cuisine et veillaient sur les enfants. Dans l'accomplissement de leurs tâches, les Anciens ne connaissaient ni le métal, ni le verre, ni le tissu. Ce temps d'avant, idéalisé comme un âge d'or, était cependant celui où la vie « *était fruste et dure mais était nôtre* » écrit Waiapao.

« *Il n'y a pas si longtemps, note-t-il, nos aïeux n'avaient jamais vu de Blancs et ne s'en portaient pas plus mal* ». Ils savaient l'existence des hommes noirs venus d'un peu plus loin que les îles proches et réputés entraîner des guerres. D'une plus grande distance étaient arrivés des peuples à peau plus

claire, « *hommes guerriers habiles, femmes de grande beauté* ». Venus guerroyer, ils sortaient victorieux et devenaient Grands Chefs. Pourvus des mêmes armes, des mêmes navires et des mêmes outils, de coutume et de langue différentes, ils s'intégraient au bout de deux ou trois générations.

« *Un jour, des pirogues immenses dont les voiles semblaient toucher le ciel sont arrivées dans le soleil levant* ». Elles étaient montées par des hommes à la peau blanche « *comme l'argile des marais du Nord* ». « *Ils possédaient des armes incompréhensibles et destructrices, des vêtements inconnus ainsi que des animaux effrayants* ». Ainsi est décrite la « découverte » de l'archipel, le 4 septembre 1774, par le Britannique James Cook, dans le cadre des expéditions scientifiques de l'époque. Vus d'abord comme des « *ancêtres, des démons ou des divinités* », les étrangers apparaissent moins différents lorsqu'ils mangent le poisson qui leur a été offert. Désormais appelés « Papouélés », ils repoussent et rejettent à l'eau ceux qui tentent de monter à bord pour s'emparer de leurs biens. Ces attaques ne seront pas renouvelées lorsque les Anciens voient « *des lances bizarres qui, avec un éclair, tuent les mouettes en vol* » et des « *armes grosses comme des arbres qui brisent au loin un cocotier* ». Comprenant que les Blancs ne relâcheraient par leur attention, les Kanaks troquent les quelques denrées alimentaires dont ils disposent ; le clou est l'unité de base dans les échanges. Ils sont prêts aussi à céder lances et casse-tête contre couteaux et ciseaux. Obtenir une hache, dont l'efficacité pour débiter le bois mort frappe les esprits, est du domaine du rêve. Le don d'un couple de chiens et d'un couple de cochons, dont les appétits surpassaient ceux de la faune locale, figura au nombre des effets induits par l'arrivée des Papouélés ; il fallut éloigner ces animaux mais ils se multiplièrent et réapparurent dans les villages quelques années plus

tard, adaptés à leur nouvel environnement. Au-delà de ces péripéties, cette seule rencontre avait montré aux Kanaks qu'il existait une infinité de mondes extérieurs et que leur société n'était pas le cœur de toute chose. Les chefferies mises les premières en présence des Papouélés subirent la jalousie de plus puissantes qu'elles. Ainsi les Baladiens durent déposer aux pieds des Bouarates « *tous les objets des hommes blêmes* ». Plus grave encore, les maladies décimèrent les populations qui avaient été au contact de Blancs et les communautés qui voulurent échapper aux épidémies en s'installant ailleurs multiplièrent la contamination. « *La venue des hommes blancs fut un drame pour le pays kanak. Le temps d'avant était quasiment mort. L'évangélisation ferait renaître l'espoir* » en conclut Waiapao.

Il faudra une génération pour que les hommes blêmes réapparaissent accompagnés par des « *hommes de toutes les couleurs* » dont des Maoris. Les nouveaux venus sont « *pauvres, exigeants, agressifs* », « *sans respect pour nos chefs* » ajoute le conteur. Ils viennent chasser la baleine. Leur objectif est de s'approvisionner ; le climat est conflictuel et oblige à faire intervenir des guerriers pour garantir les termes de l'échange. Plus tard arrivent les santaliers, dont l'activité suppose des coupes de bois dans les collines et des séjours plus longs. Des différends surgissent, des marins sont tués et « *partagés* ». Ces actes inciteront les protagonistes à se respecter mutuellement pour éviter de telles extrémités. Puis vinrent de plus petits bateaux, ceux des pêcheurs d'holothuries pour la Chine. Les relations sont bonnes : l'objet de leur récolte était vu par les Kanaks comme de peu d'intérêt. À ces visiteurs s'ajoutent d'autres qui entendent s'établir de manière durable : « *des marins fatigués de leurs périple* » et « *des missionnaires voulant les convertir à leur dieu unique* ». Les uns et les autres

apprirent une de leurs langues et se familiarisèrent avec leurs coutumes. Les premiers, les « *beachcombers* », demandaient « *une case, des terres à cultiver et une femme pour partager leur natte* ». Leur sort était entre les mains des Grands Chefs : certains apportèrent une présence utile là où ils étaient admis à s'installer. La présence des seconds, soucieux de s'adapter à l'environnement, fit débat. Ils suscitèrent parfois l'incompréhension, n'apportant pas le soutien attendu des Kanaks lors d'une grande famine alors que ces derniers avaient aidé les missionnaires à nourrir, des mois, l'équipage d'un navire de guerre naufragé. L'hécatombe qui frappa la population fut imputée par certains au dieu des Blancs. Les Kanaks acceptèrent finalement de se convertir, voyant là le moyen d'accéder à des « *biens hier inimaginables* » mais n'abandonnèrent pas pour autant les symboles de leurs croyances initiales.

Un jour, des guerriers Papoualés se rendent à la Grande Chefferie sans faire la coutume et viennent annoncer l'intégration à l'Empire français. L'Empereur était désormais le leur. Cela signifiait protection mais obéissance. Marins, guerriers et agriculteurs viennent s'installer d'abord sur des terres de clans disparus à la suite des maladies, puis sur des terres confisquées parmi les meilleures, données aux « *courageux colons* » venus apporter des connaissances « *pour entrer dans la modernité* ». Finalement ne leur est laissée qu'une maigre part de leurs terres ancestrales, des « *réserves* », à raison de 3 hectares par personne, que viennent délimiter des géomètres. Le reste du territoire est ouvert à la colonisation libre mais aussi à l'administration pénitentiaire, « *colonie dans la colonie* », pour y installer les « *transportés* ». Une lente transition s'ouvre, les épidémies diminuent mais la population ne cesse pas de décroître, les tribus s'étiolent, les hommes n'ont plus le goût de vivre et n'ayant plus le droit de guerroyer, ils

se battent entre eux. Les Grands Chefs sont perdus, résignés et apathiques. Le récit s'achève avec l'évocation de l'insurrection de 1878, notamment engendrée par les spoliations de terres et les empiètements du bétail des colons sur les cultures des Kanaks. Alors que certaines tribus se rangent dans le camp des Papouélés, Waiapao, âgé de plus de 90 ans, « *prêche la paix et le refus de l'aventure guerrière* », suivi en cela par sa tribu.

Son propos s'achève par sa vision des Blancs dans leur rapport à l'argent, à la terre, aux femmes et à la vie. L'importance qu'ils accordent à l'argent n'est pas comprise par les siens : son influence est perverse. Ils ne comprennent pas ces « *Papouélés qui donnent plus de valeur à du papier qu'au fruit de leur labeur* ». « *Les terres ne peuvent pas être vendues car ce sont elles qui possèdent ceux qui les occupent* » : cette conviction des Kanaks ne peut s'accommoder de l'attitude des autorités et des colons auxquels « *les peuples sauvages ne devaient pas causer la moindre gêne* ». Pour autant, ils n'ont jamais regretté les terres confiées aux missionnaires qui leur ont donné « *les clés de la connaissance* ». Les aventuriers furent les premiers parmi les Papouélés à rechercher les aventures féminines. En dépit de quelques réticences, le métissage a été perçu comme apportant une diversité physique de bon aloi. Quant à la manière dont les Papoualés conçoivent la vie, elle n'est pas perçue de manière flatteuse tant les intéressés sont réputés « *ne pas respecter la parole de Dieu et être prêts à donner leur âme au diable pour plus de pouvoir, de terres et d'or* ».

Original dans son approche, Frédéric Angleviel apporte une reconstitution convaincante de ce que fut la perception des Européens par les Kanaks depuis le passage de James Cook et jusqu'au début de la Troisième République. L'isolement de ces populations, seulement approchées au

cours des siècles par les navigateurs intrépides du Pacifique, les a forcées à s'accommoder d'un bond technologique de 4 000 ans et à découvrir, à la fois, l'unité et la diversité de l'espèce humaine. De par leur observation attentive des nouveaux venus, ils ont sans doute plus appris sur eux que la majorité de ces derniers à leur sujet. Pourtant, les épreuves qu'ils ont vécues ont été nombreuses et souvent cruelles.

Dans la compréhension de la Nouvelle-Calédonie d'aujourd'hui, cette contribution littéraire est éclairante.

Jean-Pierre Vidon



Les recensions de l'Académie des Sciences d'Outre-mer sont mises à disposition selon les termes de la licence Creative Commons Paternité - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 3.0 non transcrit.

Basé(e) sur une oeuvre à www.academieoutremer.fr.





DOUZE IDÉES POUR UNE FRANCOPHONIE DU FUTUR

*Face à la pauvreté, la langue française doit être une langue de richesse,
Face à la précarité, la langue française doit être une langue de développement,
Face au terrorisme, la langue française doit être une langue de défense,
Face à la guerre, la langue française doit être une langue de réconciliation,
Face au chômage, la langue française doit être une langue de travail,
une langue de compétence avérée pour les jeunes !*

1/ De l'idée du passeport francophone

Instaurer un passeport francophone pour les étudiants, les jeunes entrepreneurs et les jeunes professionnels qui portent les valeurs de la Francophonie et développent des idées novatrices pour les territoires francophones, se veut salutaire pour une meilleure intégration des pays d'expression française. À durée déterminée, le passeport francophone permettra d'établir une politique de mobilité intelligente en faveur de la coopération bilatérale et du développement partagé entre les pays francophones du Sud et du Nord, à l'effet de faire face aux défis communs du futur : énergie, emploi, environnement, santé, paix, économie.

2/ De la Francophonie des ruralités à la Francophonie du social

Le Président François Mitterrand pouvait dire « *C'est blesser un peuple au plus profond de lui-même que de l'atteindre dans sa culture et dans sa langue* ». Il faut faire du français, une langue amie des langues locales en Asie, en Amérique, en Océanie et surtout en Afrique qui accueillera 60% de francophones à l'horizon 2050.

Ainsi, sera-t-il utile de rendre accessibles les ressources intellectuelles de la langue française aux populations rurales moins alphabétisées. De façon concrète, en lien avec les maisons d'édition de son espace, l'Organisation



Cité internationale de la langue française Villers-Cotteret.

Internationale de la Francophonie, devrait accompagner la traduction des ouvrages francophones en langue vernaculaire ou sous forme audible (radiophonique), de manière à permettre à toutes les classes sociétales des territoires francophones de bénéficier des connaissances livresques des auteurs francophones du passé, du présent et du futur. En toute exemplarité, l'ouvrage « *Du contrat social de Jean-Jacques Rousseau* » pourrait être traduit en Wolof, en Arabe, en Peuhl, en Swahili au profit des populations moins francisées.

Sur le plan social, de l'assistance apportée aux réfugiés burkinabé du terrorisme à la construction d'une maternité au Sénégal ; du don d'une école primaire au Niger à la constitution d'un fond pour l'entrepreneuriat

en Côte d'Ivoire ; du soutien à un projet touristique en Madagascar à l'édification d'un centre sportif au Congo, la Francophonie doit être davantage présente dans la vie quotidienne de ses adeptes sur tous les sujets actuels du multilatéralisme : lutte contre le dérèglement climatique, numérique, égalité femmes hommes, promotion aussi de l'insertion professionnelle pour les jeunes. En ce sens, 1 000 villages francophones méritent d'être ciblés afin d'accueillir les actions de l'Organisation Internationale de la Francophonie pour les 10 prochaines années, en lien avec les Objectifs pour le Développement Durable 2030.

Dans la troisième dimension, l'enseignement du français en milieu rural selon les méthodes appliquées au français langue maternelle, pose

d'énormes difficultés aux apprenants en ce sens qu'il ne prend pas en compte les acquis linguistiques et culturels de ces derniers. Il semble nécessaire d'adapter les méthodes d'enseignement du français au contexte socio-linguistique environnant pour le futur. Aussi, la poursuite des programmes d'alphabétisation pour tous les âges ou d'alphabétisation numérique grâce aux moyens modernes de la technologie de l'information et de la communication devrait davantage bénéficier de l'appui de la Francophonie en milieu rural.



Cité internationale de la langue française Villers-Cotteret.

3/ Créer le « Continent virtuel francophone » et le « Musée africain de la Francophonie »

« *La connectivité dans la diversité-le numérique vecteur de développement et de solidarité dans l'espace francophone* » fut le thème du 18^{ème} sommet des Chefs d'État et de gouvernement de la Francophonie. Conformément au thème de ce sommet, il serait judicieux de penser une plateforme d'intégration numérique des citoyens francophones dénommée : « *Le continent virtuel francophone.* »

Cette innovation technologique permettrait de connecter les entrepreneurs francophones (partage d'opportunité et de partenariat), de permettre aux étudiants d'avoir accès à des contenus universels de savoirs (cours en ligne sur la littérature et les mathématiques ; bibliothèque numérique), et d'abriter les ouvrages de la littérature francophone (romans, poésies et essais).

En outre, l'édification d'un Musée Africain de la Francophonie semble nécessaire pour renforcer les relations entre les pays francophones du point de vue historique. Y seront exposés les œuvres des personnalités ayant grandement servi les causes de la Francophonie, les vestiges, les œuvres d'art, ainsi que les richesses patrimoniales des deux continents.

4/ Construire cinq universités francophones pour les cinq continents du monde

L'Organisation Internationale de la Francophonie pourrait utilement créer des universités francophones à vocations spécialisées sur les cinq continents de monde. À titre indicatif, il serait porteur de bâtir pour :

- l'Europe, une université francophone des sciences environnementales et océanographiques.
- l'Afrique, une université francophone de sciences agricoles, énergétiques et industrielles.
- l'Amérique, une université francophone des sciences politiques.
- l'Asie, une université francophone des sciences technologiques
- l'Océanie, une université francophone des sciences de la santé.

Avec la vocation de promouvoir l'excellence, les cinq universités francophones accueilleront, chacune, deux étudiants par nationalité des 88 pays membres de l'Organisation Internationale de la Francophonie à la suite d'une sélection internationale rigoureuse (projet pour la francophonie, probité morale, parcours de référence). Cela ferait un total de 880 étudiants par promotion qui, sur le cycle unique de Master (2 ans) se formeront et seront destinés à

travailler pour un pays francophone durant les cinq premières années de leurs carrières professionnelles.

5/ Homologuer les diplômes académiques entre les pays francophones

Les 88 pays membres de la francophonie devraient, à terme, prévoir l'homologation des diplômes universitaires afin de faciliter l'insertion professionnelle des jeunes francophones. En effet, la non-reconnaissance des diplômes ou la régression systématique du niveau des étudiants expatriés au sein de la francophonie, sont des questions à aborder avec acuité. Dans un monde où les supports numériques viennent renforcer la connaissance scientifique, il serait salvateur d'alléger la tâche des jeunes chercheurs francophones par la reconnaissance de leurs mérites académiques à l'intérieur des territoires francophones. Pour ce faire, les pays du Sud francophones devraient poursuivre l'amélioration de la gouvernance académique (enseignements en ligne, formations par compétence, formations-emplois), et les pays du Nord francophones, œuvrer davantage pour le transfert des technologies, de la connaissance et du savoir partagé vis-à-vis des pays scientifiquement moins avancés.

6/ Faire de la langue française une preuve de compétence avérée dans les institutions internationales

Intégrer les institutions internationales avec la langue française est de plus en plus difficile. L'impératif bilinguisme exigé au niveau des instances internationales fait perdre beaucoup de chance aux jeunes francophones, fussent-ils compétents mais limités par la diversité linguistique. Pour rappel, les pays du Sud consacrent les plus grandes parts de leurs budgets éducatifs à l'apprentissage de la langue française, langue héritée de l'histoire, langue d'administration, langue d'enseignement, langue d'alphabétisation. Voir les diplômés du Sud francophones en difficulté pour intégrer les plus hautes institutions du monde est une forme d'injustice à réparer pour les générations futures. La diplomatie des pays francophones est ici fortement sollicitée pour corriger cette situation. Il faut donner la chance dans les normes de l'égalité et de l'équité, prescrits par l'objectif de développement durable Cinq (5) à tous les êtres humains de servir les causes de la paix et du développement sans discrimination linguistique. Le monde y gagnera davantage.

7/ Faire de la Francophonie le 1^{er} réseau diplomatique du monde

Il faut ouvrir la francophonie à tous les pays du monde et réussir à faire du français, la langue amie de toutes les langues internationales. L'idéal serait que la langue française parvienne à devenir la 2^{ème} langue enseignée ou parlée au Royaume-Uni, en Espagne, en Russie, au Japon ainsi que dans les pays arabes. Comme en mathématiques, à force d'être la 2^{ème} langue d'apprentissage pour de nombreux pays d'expression autre, le français obtiendra la qualité de langue de l'amitié internationale.

Au niveau diplomatique, dans un monde de rupture, les pays francophones devraient s'unir autour du droit

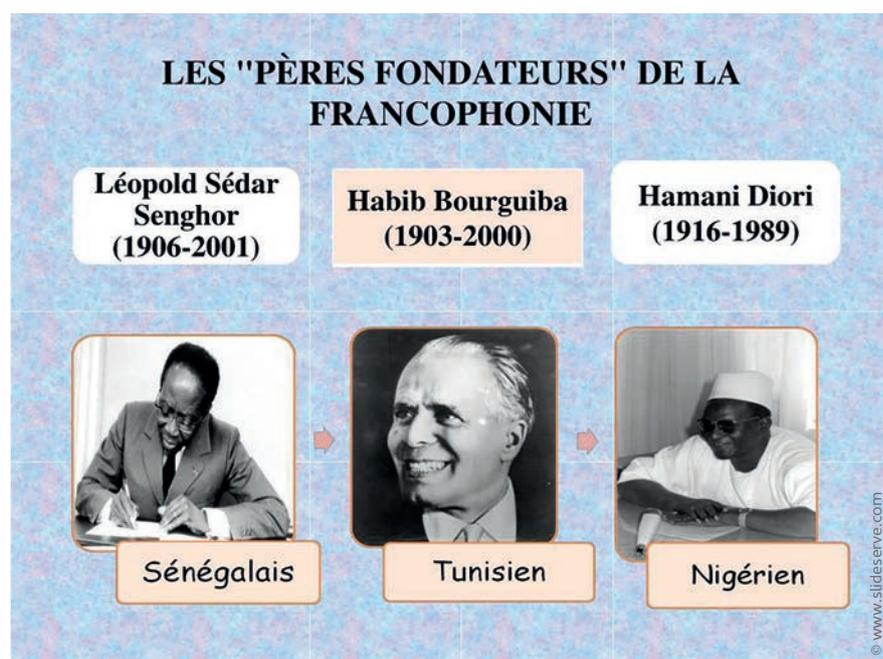
international par un mécanisme de consensus et d'intérêt partagé, respecter les engagements qui garantissent la stabilité de l'ordre mondial et atténuer, le plus possible, les dissensions susceptibles d'entraîner des disruptions relationnelles entre États francophones (cas actuel de la France et du Mali).

La France, seul pays d'expression francophone membre permanent du Conseil de sécurité des Nations Unies, et disposant dès lors, du droit de veto, aura un rôle déterminant à jouer. En ce sens, Hubert Védrine, ancien ministre français des Affaires étrangères pense que : « *La France devra se prévaloir d'une puissance politique d'influence, menée sans arrogance, mais avec détermination. Son but doit être de travailler à une attente et à une coopération refusant le choc des civilisations et d'établir de nouveaux partenariats, fondés sur l'éducation, la santé, et la transition énergétique. Ses principes d'action devraient résider dans des éléments anciens de son patrimoine culturel et intellectuel : les droits de l'homme, écrits pour tous et pour tous les temps, mais aussi en une francophonie garante d'une culture qui a cessé d'appartenir exclusivement*

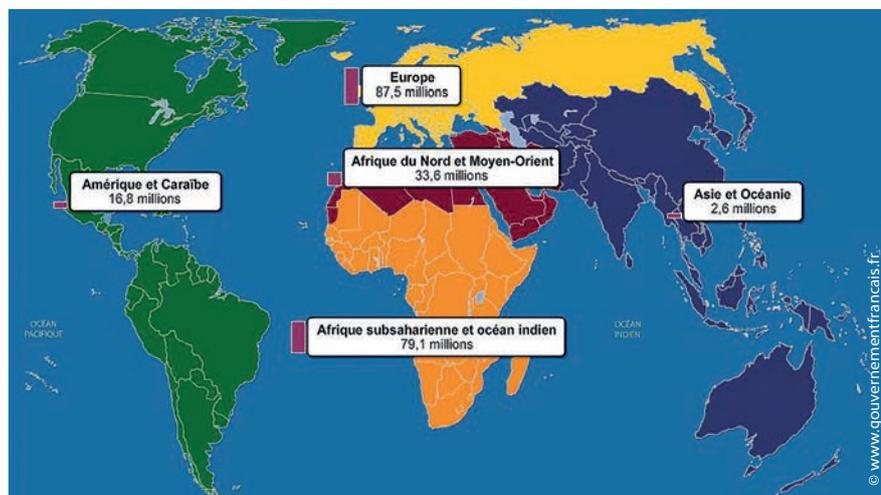
aux hommes et aux femmes de l'Hexagone. Cet idéalisme se combine avec une « volonté d'engagements très concrets, notamment militaires, destinés à maintenir les équilibres régionaux. »

8/ Villes Francophones : villes de bons offices - Le français : langue de la Paix

Le monde actuel enregistre plus de 200 conflits ouverts de faible à haute intensité. Ce sont la guerre Russie-Ukraine, Israël-Palestine, Azerbaïdjan-Arménie, Congo de l'Est, Mali, Burkina, Ethiopie-Tigré etc. Offrir la facilitation, la médiation, et la réconciliation entre les Nations du monde, est une juste aspiration que devraient porter les territoires francophones. À juste titre, en 1962, étaient signés les accords d'Évian pour mettre fin à la guerre franco-algérienne. En date du 10 Janvier 2023, c'est le Togo qui réussissait la médiation entre le Mali et la Côte d'Ivoire suite à l'arrestation de 49 soldats ivoiriens sur le territoire malien pour des questions de convenance administrative. D'aventure, la Francophonie devrait offrir ses services pour résoudre des



Les pères-fondateurs de la Francophonie.



Les Francophones dans le monde.

crises internationales en accueillant les pourparlers ou en fournissant des médiateurs. Par ces actions, la langue française renforcerait son prestige de langue de paix.

9/ Une Francophonie de la défense – le français : langue de combat-langue de victoire

La Francophonie ne devrait pas rester indifférente aux difficultés sécuritaires qui affectent les peuples francophones. Au Mali, au Burkina, au Niger, en Côte d'Ivoire, le terrorisme, le fondamentalisme, l'extrémisme avancent, pillent et massacrent. Il faudrait davantage faire entendre la voix de la Francophonie dans la sensibilisation des jeunes à se détourner des mouvements violents ; exprimer la solidarité francophone aux réfugiés ; contribuer à la reconstruction des infrastructures vitales détruites (centres de santé, écoles) ; participer aux actions de sauvetage. Là, triomphera la force de la solidarité internationale francophone, suscitant une grande adhésion des peuples francophones aux idéaux de la francophonie.

Pour les actions purement militaires, l'idée est à explorer de parvenir un jour à la constitution d'une force internationale francophone aux côtés de celles des Nations Unies et des

Institutions continentales, dont la vocation est d'intervenir strictement dans les territoires francophones à la demande des États pour stabiliser et normaliser les situations de troubles majeurs. En clair, l'écriture de doctrines militaires communes, la formation des hommes et femmes de guerres, les entraînements conjoints, et les opérations coordonnées, s'avèreraient nécessaire pour la paix du futur.

10/ De la conférence internationale des journalistes francophones.

Ils sont sur les plateaux de télévisions. Ils sont journalistes radios, chroniqueurs, blogueurs, cyber activistes et influenceurs sociaux. Ils commentent les actualités du monde en langue française. Ils développent des émissions socio-éducatives d'apprentissage du français. Ils sont les premiers à défendre les valeurs de la Francophonie en questionnant les politiques, en recevant les écrivains, en canalisant les informations. Ils ont surtout le devoir de ne pas fauter dans le maniement de la langue. Ils ont l'obligation de rendre la langue française plus attrayante. Imaginer un futur pour la Francophonie, c'est aussi créer un cadre d'échanges avec les femmes et hommes de médias qui demeurent les premiers ambassadeurs de cette langue.

Le but d'une conférence des professionnels des médias de la francophonie serait de développer des partenariats entre les structures de médias du Nord et du Sud Francophone avec pour objectif le rayonnement de la Francophonie.

11/ De la création de la Banque multilatérale francophone de développement

Instituer pour les États francophones qui en seront actionnaires, une Banque multilatérale de développement, serait de bon aloi. Le mandat affecté à cette institution multilatérale financière sera de renforcer les politiques de co-développement, et de favoriser le progrès économique et social en faveur des pays francophones du Sud, en finançant des projets, en soutenant des investissements, et en générant des ressources au profit de l'ensemble des populations francophones.

12/ Pour une Francophonie qui tienne compte des Religieux

Ils sont Prêtres, Pasteurs, Imams, Rabbins, Popes ou Bonzes. Ils utilisent la langue française comme principal instrument de travail pour prêcher, éduquer, conseiller, sensibiliser des milliards de fidèles sur la planète. Ils sont un important vecteur de la stabilité de l'ordre social et surtout un ressort pour la paix et l'amitié entre les peuples du monde. La Francophonie devrait trouver une assise institutionnelle pour réunir les chefs et guides religieux d'expression française pour encourager le dialogue religieux et accompagner les œuvres sociales des différentes religions du monde.

Lohoury Jean-Philippe Tre¹

(1) Titulaire d'un master 2 en géographie humaine et économique de l'Université Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan, doctorant au Centre d'études économiques et stratégiques de Paris

L'ACADÉMIE CÉLÈBRE SON CENTENAIRE

VENDREDI 26 MAI 2023 À 15h00
GRAND AMPHITHÉÂTRE DE LA SORBONNE



© Académie des sciences d'outre-mer, 2023



© Académie des sciences d'outre-mer, 2023



Pierre Gény, Secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences d'Outre-mer

Monsieur le Président de l'Académie,

Monsieur le Premier Ministre de la République du Congo,

Monsieur le Ministre des Affaires étrangères du Togo,

Mesdames et Messieurs les Ministres,

Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs, (et vous êtes remarquablement nombreux aujourd'hui, pas moins d'une cinquantaine : De l'Uruguay, au Guatemala en passant par le Pérou, de la République de Corée au Vietnam en passant par le Cambodge, du Niger à la Côte d'Ivoire en passant par le Togo, le Rwanda, Madagascar. Du Maroc au Qatar en passant par les Emirats Arabes Unis, l'Égypte, le Liban, l'Arabie Saoudite et je ne peux pas tous vous citer, vous me pardonnerez).

Chères Conscœurs, chers Confrères, chers amis,

Honorables invités, en vos grades, rangs et qualités,

C'est pour moi un grand plaisir de m'adresser à vous cet après-midi pour vous souhaiter très cordialement la bienvenue à l'occasion inédite du Centenaire de l'Académie des Sciences d'Outre-mer.

Il me plaît de rendre un hommage appuyé à Son Excellence Monsieur le Président Alassane Ouattara, pour son engagement constant au sein de notre institution et sa vision clairvoyante de l'avenir que partage l'Académie.

Je voudrais, en ce mot d'accueil, avoir une pensée pour ceux qui ont fait l'histoire de notre Académie et remercier les Académiciens qui par amour pour celle-ci ont répondu présents aujourd'hui.

L'Académie des Sciences d'outre-mer s'inscrit dans une vision scientifique où l'éthique tient un rôle majeur, je me dois de citer cette phrase bien connue de François Rabelais « Science sans conscience n'est que ruine de l'âme ». L'histoire permet d'appréhender le futur car la mémoire est ce qui permet d'avancer.

Tout d'abord, pour ceux et celles qui ne la connaissent pas, c'est le journaliste et explorateur Paul Bourdarie qui est à l'initiative de la création de l'Académie des Sciences d'Outre-mer une société savante spécialisée dans les questions de l'outre-mer. Toutefois, une nuance importante s'impose, l'expression « Outre-mer » ne désigne pas seulement les territoires ultramarins mais toutes les nations au-delà des frontières françaises qui entretiennent un lien historique avec la France. C'est en février 1922, accompagné de Maurice Delafosse et d'Alfred Martineau que Paul Bourdarie remet à Albert Lebrun, ancien ministre des Colonies, une note expliquant la nécessité d'une institution au service de la République afin de la guider sur les questions ayant trait à l'empire colonial. Ainsi, le 8 juillet 1922 marque officiellement la fondation de l'Académie des sciences coloniales, qui deviendra le 7 juin 1957 l'Académie des sciences d'outre-mer.

Ce rappel est nécessaire pour appréhender l'importance de notre institution, son évolution et la diversité qui la caractérise tant du point de vue disciplinaire que géographique. Plutôt que s'adapter aux changements sociétaux, l'Académie est instigatrice de nouvelles visions et participe pleinement à la réflexion autour de nombreux enjeux internationaux qui prennent une place importante dans cet avenir vers lequel elle se tourne résolument. D'ailleurs, elle a notamment été l'un des lieux de réflexion pour la création de la Francophonie, dont les fondateurs sont d'éminents membres de notre maison et dont certains sont présents ici aujourd'hui.

Dans sa vision du monde de demain, l'Académie des sciences d'outre-mer recourt au grand-angle au travers de regards croisés, c'est un travail d'exploration passionné que nous accomplissons avec la rigueur scientifique qui doit être la nôtre. La richesse intellectuelle et la diversité des profils de nos Académiciens, soit 275 membres répartis autour du globe, permet d'investiguer avec justesse un large éventail de sujets afin d'apporter non seulement un éclairage mais plus encore, des pistes et des propositions d'action pour répondre aux défis de l'heure.

Le monde dans lequel nous sommes est en profonde mutation, c'est le dessin d'une nouvelle donne mondiale qui s'illustre par un rééquilibrage des puissances sur l'échiquier international. Toutefois, il n'y a pas un chemin unique vers le développement qui sous entendrait une égalité parfaite d'accès, nous faisons face à une réalité protéiforme. Une question qui induit une réflexion approfondie sur les principales problématiques que le monde doit affronter et dont les intervenants que vous entendrez dans les instants à venir clarifierons au travers de leurs contributions.

Les missions de l'Académie des Sciences d'Outre-mer sont inscrites dans un parfait esprit de fraternité, de promotion de la paix et des droits de l'Homme. Plus encore sur la réflexion sur le progrès et les défis du système international.

Enfin, je tiens à mentionner la forte volonté de notre institution de s'ouvrir à la jeunesse qui se concrétisera par la signature de deux conventions de partenariats en clôture de notre cérémonie car comme l'assure notre mantra « Penser le monde de demain » c'est cette jeunesse qui construira l'avenir. Ainsi, l'esprit de notre institution se résume par sa devise : « savoir, comprendre, respecter, aimer » qui sont les verbes de valorisation d'une communauté de destin et que l'on doit encore une fois à Paul Bourdarie.

Je vous remercie.



© Académie des sciences d'outre-mer, 2023



© Académie des sciences d'outre-mer, 2023

Allocution

Roland Pourtier, Président de l'Académie des sciences d'Outre-mer

Messieurs les Présidents, Premiers Ministres, Ministres,
Excellences,
Chers Consoeurs et Confrères,
Mesdames, Messieurs,

Le 18 mai 1923, devant un parterre prestigieux d'hommes de science, d'hommes d'action, dont le ministre des colonies et trois futurs présidents de la République, la première séance solennelle de l'Académie des sciences coloniales scellait la naissance de l'institution dont nous célébrons aujourd'hui le centenaire. Paul Bourdaria, son père fondateur et premier Secrétaire perpétuel, et Gabriel Hanotaux, son premier président, en exposèrent les objectifs.

Je mesure l'insigne honneur qui m'est fait aujourd'hui de porter la voix de l'Académie dans ce lieu illustre où il m'arriva de donner des cours d'agrégation. La qualité de mes prédécesseurs rend modeste. Mais c'est avec une réelle fierté que je m'exprime devant une assemblée, certes très différente dans sa composition, mais tout aussi prestigieuse.

Présidents, Premiers Ministres et Ministres de Républiques africaines, ambassadeurs représentant toutes les parties du monde, hauts dignitaires civils, militaires ou religieux, nous font l'honneur de leur présence. Je salue tous les participants venus si nombreux de tous horizons. J'exprime ma vive reconnaissance à celles et ceux qui n'ont pas compté leur temps pour préparer la cérémonie qui nous réunit en ce lieu d'exception.

Merci enfin à Pavis de Chavannes dont le Bois sacré, allégorie des sciences surplombant en majesté ce prestigieux amphithéâtre, ajoute la touche symbolique de l'art à l'anniversaire d'une académie dédiée à la science.

L'Académie des sciences coloniales, aurait pu sombrer avec la fin de l'empire. Devenue Académie des sciences d'outre-mer en 1957, dans le mouvement de la décolonisation, elle a su répondre aux changements du monde, de fort belle manière.

Aujourd'hui âgée de 100 ans elle ne souffre pas d'arthrose. Un bain de jeunesse semble au contraire l'avoir dotée d'heureuses dispositions. Si nous devions fleurir notre centenaire, ce ne serait pas avec des chrysanthèmes mais avec des jonquilles, annonciatrices de renouveau.

Quel endroit mieux approprié que la Sorbonne, temple de la raison, pour réaffirmer ces valeurs intransigeantes, constitutives de tout projet scientifique ?

Alors que le dévoiement des nouvelles technologies fraye la voie à la désinformation, à la propagation de fausses nouvelles, à l'obscurantisme, l'arbitrage de la science, à la lumière de la conscience, est de plus en plus nécessaire.

Fille de son temps, la science est difficilement prédictive.

Le monde dans lequel nous vivons eût été inimaginable dans les années 1920. Nous sommes aveugles, aujourd'hui, à ce qu'il sera dans cent ans. Cela n'interdit pas, au contraire, de faire le pari de l'incertitude créatrice.

L'outre-mer nous sert de boussole. Vers quelles directions ?

De même qu'Aimé Césaire aimait à dire qu'« un peuple sans mémoire est un peuple sans avenir », nous construirons notre futur en préservant les fondations de nos origines.

L'Académie des sciences coloniales mettait ses objectifs scientifiques au service de l'exploitation des ressources des colonies et de leur « mise en valeur ».

Les objectifs de l'Académie des sciences d'outre-mer sont d'une tout autre nature : mobiliser le capital de connaissance et l'expertise de ses membres pour affronter les grands défis du monde de demain dans une démarche de co-construction avec les partenaires du Sud.

Comme le Sud, l'outre-mer est à géométrie variable. Il n'a pas de frontière. Aucune bordure, si ce n'est l'océan, par définition infini. « Son centre est partout, sa circonférence nulle part », comme l'univers de Pascal.

Ce qui compte, ce ne sont pas des limites aussi fuyantes que l'horizon, mais la réalité tangible des liens forgés entre les hommes et leurs institutions, entre les lieux qui les incarnent, solidarissant territoires et sociétés que l'histoire a un jour connectés. Anérés dans des mémoires tantôt dissonantes tantôt harmoniques, ces liens se construisent en permanence dans l'échange,

L'outre-mer véhicule des images contrastées. Souvent assimilé au « Sud » et au sous-développement, il flatte en même temps l'imaginaire. Qui ne rêve de voyages aux îles lointaines, paradis tropicaux fantasmés d'un tourisme qui a le vent en poupe. D'autres ont rêvé aux « yeux d'outre-mer » que chantait Aragon.

L'Académie, quant à elle, se consacre à l'étude des réalités multiformes, des enjeux et des défis concernant ces espaces situés au-delà des mers. C'est sa raison d'être. La quête du savoir est son graal. La diversité thématique de ses cinq sections démultiplie les regards sur le monde, affine les curiosités, élargit les horizons de la connaissance. L'Académie des sciences d'outre-mer se distingue par une pluridisciplinarité couvrant un spectre très large. Le frottement des disciplines valorise ses vertus heuristiques.

L'outre-mer est toujours une expérience de l'altérité, ouvrant les portes de l'« outre-soi ».

Le décentrement constitue un antidote aux idées rassies par l'habitude et la paresse d'en changer. Montaigne recommandait déjà de se jeter « aux tables les plus épaisses d'étrangers ». Savoir, comprendre, dans le respect des manières singulières de penser et d'être, privilégie le « dialogue des cultures » au « choc des civilisations ».

La diversité anthropologique de l'outre-mer n'est pas antinomique des valeurs universelles de l'humanité, de cette « civilisation de l'universel » que le poète-président Léopold Sédar Senghor appelait de ses vœux. L'universalité ne se nourrit-elle pas des apports singuliers des cultures ? Assumer une part d'utopie au « rendez-vous du donner et du recevoir », donne de surcroît du sens au quatrième terme de la devise de l'Académie, chaleureuse exhortation à la fraternité.

Gabriel Hanotaux souhaitait que l'Académie fût « laboratoire intellectuel et institut d'idées ». L'ambition était élevée. Cent ans plus tard, elle demeure intacte. Comme est intact l'indéfectible attachement des académiciens à la recherche de la vérité, dans la plus totale liberté intellectuelle.

la coopération, la valorisation d'intérêts communs, la recherche de réponses coordonnées aux défis planétaires. Nous avons l'outre-mer de nos destins croisés.

En 1923, la France comptait 40 millions d'habitants, son empire colonial 60 millions.

En 2023, la population française s'élève à 68 millions d'habitants, celle des territoires autrefois sous sa souveraineté à 500 millions. En cent ans la population de l'Afrique est passée de 150 millions à 1 milliard 400 millions d'habitants et pourrait atteindre 2 milliards et demi en 2050.

La démographie remodèle l'outre-mer.

Dans une configuration émergente polycentrée, le fuseau géographique euro-africain, constitue un élément majeur de la géopolitique mondiale en gestation, entre l'Asie et l'Amérique. L'Afrique pèsera d'un poids croissant sur la recombinaison du monde.

Concept polysémique s'il en est, l'outre-mer recouvre des réalités multicentrées prenant sens selon leur échelle et le lieu de leur perception. Vu de Paris, on peut le décliner en trois cercles, à raison de l'ancienneté et de la densité de liens forgés au cours du temps.

Le premier cercle, géographiquement et juridiquement défini, comprend les Départements, Régions et Collectivités d'Outre-Mer. Cet héritage lointain, projetant la France sur tous les océans du globe, porte son domaine maritime à 11 millions de kilomètres carrés.

C'est dire l'importance stratégique de ces « avant-postes » de la République- ils firent l'objet d'un colloque du Point voici quelques mois- tant dans les Antilles que dans l'Indo-Pacifique, sans parler de la Guyane, indispensable au programme spatial européen. C'est une des missions constantes de l'Académie que de faire vivre ses liens avec ces espaces lointains d'où sont issus plusieurs de ses membres éminents.

Le deuxième cercle se compose d'anciennes colonies qui, après les indépendances, ont maintenu des liens particuliers avec la France et sont désormais les poids lourds d'une francophonie revendiquant 300 millions de locuteurs. L'Académie attache le plus grand prix à

ent ensemble construit sur la langue française et ses déclinaisons régionales, et sur les valeurs culturelles qu'elles véhiculent, porteuses de relations durables.

Les mémoires n'y sonnent pas toujours à l'unisson, mais d'indicibles connivences donnent de la chair aux relations humaines, suffisamment fortes pour gommer les aspérités des aléas politiques. Que tant de personnalités étrangères, notamment africaines, aient tenu à être présentes, ou représentées, en ce jour de commémoration, dispense de vains discours, et valide un projet associant la science, la culture, l'humanisme dans le respect mutuel.

Le 3^{ème} cercle enfin s'élargit à l'ensemble du Sud, aujourd'hui qualifié de global. Des défis communs transcendent frontières et barrières héritées de l'histoire : changement climatique, érosion de la biodiversité, migrations, digitalisation du monde, développement durable... L'Académie, forte de son expertise plurielle, prend sa part aux réflexions concernant ces questions cruciales pour l'avenir du monde : à l'automne, en partenariat avec l'Académie royale des sciences d'outre-mer de Belgique, elle interrogera, par exemple, la gouvernance des océans. Depuis 10 ans, des « entretiens d'outre-mer » l'ont conduite au Vietnam, en Louisiane et, tout récemment, à Madagascar et à la Réunion : ces manifestations scientifiques hors les murs affichent, au seuil du deuxième centenaire, une volonté d'ouverture internationale.

Pour assumer ses ambitions, l'Académie dispose d'un atout maître : sa bibliothèque qui, depuis 2020, porte le nom de Félix Houphouët-Boigny. Distinguée en 2021 du label « collection d'excellence », elle s'est enrichie du fonds « Afrique-Outre-mer et colonies » rattaché jusqu'alors aux services du Premier Ministre.



Témoignage de confiance des autorités de tutelle, l'attribution de ce fonds renforce l'attractivité de l'Académie, désormais dotée de la bibliothèque la plus riche de France pour la documentation relative à l'outre-mer, en parallèle aux Archives nationales d'outre-mer d'Aix en Provence.

L'orée du deuxième centenaire se présente donc sous les meilleurs auspices. L'enrichissement de la bibliothèque et l'amélioration des conditions d'accueil au siège de l'Académie, font du 15 rue La Pérouse l'adresse incontournable pour qui souhaite s'informer sur l'outre-mer, en particulier les étudiants, qu'ils soient de France ou d'ailleurs.

Préparer l'avenir impose, naturellement, d'être à l'écoute des jeunes générations, celles d'où seront issus « les membres futurs » de l'Académie, pour faire écho aux mots conclusifs des discours tenu par son premier Président il y a cent ans. La participation de la jeunesse aux séances organisées par les personnalités savantes de l'Académie est précieuse, car c'est de la transmission entre Académiciens chenus et jeunes aux attentes gourmandes que dépend la pérennité de l'institution.

Notre confiance dans l'avenir fera de cette journée commémorative une annonce grosse de promesses. Longue vie à l'Académie des sciences d'outre-mer.

Roland Pourtier, 26 mai 2023



DÉLIBÉRATION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'AROM

Les membres d'AMITIE – REALITE - OUTRE-MER (AROM), réunis en assemblée générale au Ministère chargé des Outre-mer, le 7 novembre 2023, ont été informés par leur président de la cessation, à sa demande, par Monsieur Pierre Gény, de ses fonctions de Secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences d'Outre-mer, institution avec laquelle AROM entretient des relations privilégiées. L'élection de son successeur, le Professeur Dominique Barjot, est intervenue le 6 octobre dernier.

Tout au long des deux mandats qu'il a exercés, quatorze années durant, Pierre Gény a été un interlocuteur régulier des dirigeants d'AROM auxquels il a prêté une écoute attentive, celle que justifie la proximité des thématiques abordées par l'Académie et par l'association. Sa bienveillance a été tout particulièrement illustrée par l'hospitalité accordée à AROM lorsque cette dernière a perdu son siège, ce dernier étant accueilli par l'Académie depuis le 12 mars 2020. AROM salue ce geste dont elle lui est tout particulièrement reconnaissante. Elle souhaite, à travers ses responsables, continuer à bénéficier des conseils du désormais Secrétaire perpétuel honoraire.

Au Professeur Dominique Barjot, les membres de l'association expriment leurs vives félicitations pour une élection brillamment remportée. Persuadés de la pertinence du choix ainsi accompli, ils forment des vœux pour le succès de sa haute mission au moment où l'Académie entre dans son deuxième centenaire. Ils souhaitent que se poursuivent, dans le même esprit d'harmonie, les échanges de l'ASOM avec AROM, convaincus que leurs responsables trouveront auprès du nouveau Secrétaire perpétuel attention et sollicitude.

Jean-Pierre Vidon, Président
Florelle Chapelle, Secrétaire générale



OIF



Du 30 novembre au 12 décembre 2023, l'OIF est à Dubaï, aux Émirats Arabes Unis, pour la 28^e Conférence des Nations Unies sur le climat (CdP-COP28)

Les 88 États et gouvernements membres de la Francophonie y sont parties prenantes pour défendre leurs priorités en matière d'atténuation, d'adaptation et de mobilisation de ressources. L'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) sera présente, afin de soutenir les efforts de ses pays membres et des partenaires, mais également pour faire valoir son action climatique.

Sous le thème *Inspirer et agir ensemble pour le climat*, le Pavillon de la Francophonie présentera les initiatives locales et nationales en lien avec la mise en œuvre des engagements nationaux en matière de lutte contre les changements climatiques. Avec **plus de 70 événements** prévus, l'espace central sera consacré à la valorisation de l'action portée par les États et gouvernements membres, des

opérateurs de la Francophonie ainsi que celle de l'OIF pour soutenir les efforts des acteurs francophones en matière de climat. Il présentera également l'action des jeunes et de leur mobilisation en matière de lutte contre les changements climatiques. Plus de 10 000 visiteurs et participants sont attendus au Pavillon de la Francophonie et **sa programmation** trouvera écho à travers l'espace francophone, grâce à la diffusion en direct via le **E-Pavillon climatique**.

En marge de la CdP28, la Francophonie organisera le **9 décembre à 12h**, au Pavillon de la Francophonie, une **Concertation ministérielle** autour de « La langue française au service de l'accès accru à la finance climat », afin de favoriser une solidarité francophone pour des solutions et des actions pertinentes qui réduisent les obstacles à l'accès à la finance climat pour les États et gouvernements membres de la Francophonie.

L'Institut de la Francophonie pour le développement durable (IFDD), organe subsidiaire de l'OIF, déploie des actions de renforcement de capacités, d'information, de concertation et d'appui à des projets concrets de développement durable.

44^e conférence ministérielle de la Francophonie à Yaoundé au Cameroun

Réunis lors de la **44^e conférence ministérielle de la Francophonie à Yaoundé au Cameroun du 4 au 5 novembre** sur le thème « **Bonne gouvernance, gage de stabilité pour les populations francophones** », les États et gouvernements membres de l'OIF ont pris des mesures décisives pour **renforcer la gouvernance, la démocratie et la prospérité dans l'espace francophone, qui se traduisent dans la résolution de Yaoundé**.

Face aux ruptures de la démocratie, la CMF a encouragé l'OIF à poursuivre ses actions basées sur la prévention, la réaction et la coopération, en tenant compte de la spécificité de chaque situation. La CMF a notamment invité la Secrétaire générale à garder un contact permanent avec les autorités des pays concernés et à ajuster son action en coordination avec les autres organisations internationales, régionales et sous-régionales. Les ministres réunis à Yaoundé ont également pris connaissance du suivi des engagements pris à Djerba en 2022 ainsi que des résultats de la programmation de l'OIF pour la période 2019-2023. Autre point saillant, l'auditrice externe de l'OIF, Mme Florence Thys, Présidente de la Cour des comptes du Royaume de Belgique, a présenté le rapport d'audit de l'année 2022 et annoncé la certification sans réserve des comptes de l'OIF pour cette période.

Concernant l'adoption du budget 2024, deux informations majeures : premièrement, la révision à la hausse du barème des contributions statutaires, une première depuis 2007. Deuxièmement, un engagement renouvelé de plusieurs Etats et gouvernements membres, qui ont maintenu, augmenté ou versé pour la première fois des contributions volontaires au bénéfice de la programmation de l'OIF, dont, pour la première fois de manière substantielle et inédite, la Côte d'Ivoire, le Sénégal, le Togo et le Rwanda. Un geste témoignant d'une implication grandissante des pays africains envers l'Organisation que la Secrétaire générale a tenu à saluer.

La 44^e CMF a adopté la **programmation 2024-2027**, la première programmation proposée par Louise Mushikiwabo, depuis sa prise de fonction, et qui met en avant le rôle de la langue française dans la culture, l'éducation, la démocratie, la gouvernance et le développement durable. Elle se traduit par vingt projets axés sur des résultats concrets pour répondre aux besoins des populations francophones. Une attention particulière a été accordée à la diversité linguistique dans l'espace francophone, avec la production de rapports et de recommandations sur la situation du français dans quatre pays volontaires (Arménie, Louisiane, Seychelles, Vietnam). La conférence s'est achevée par la passation de la présidence de la CMF entre la Tunisie et la France qui accueillera le XIX^e Sommet de la Francophonie les 4 et 5 octobre 2024 à Villers Cotterêts, en France.

Enfin, la Secrétaire générale de la Francophonie a eu l'occasion de rencontrer les plus hautes autorités du Cameroun afin de saluer l'excellente organisation de cette instance importante pour la Francophonie et l'accueil chaleureux réservé à l'ensemble des délégations en terre camerounaise.

L'OIF compte 88 États et gouvernements : 54 membres, 7 membres associés et 27 observateurs.



IMAGES & MÉMOIRES

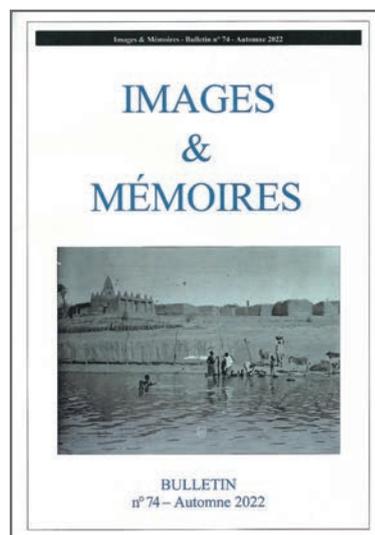


www.imagesetmemoires.com

Notre consœur Images & Mémoires, association loi 1901 fondée en 1995 et spécialisée dans l'iconographie d'outre-mer, a publié, depuis l'automne dernier, ses bulletins trimestriels 74 à 77.

Chacun développe, sur 40 pages couleurs très illustrées, une partie « vie associative » consacrée aux travaux et projets de l'association ou à ceux de ses membres, et une partie comprenant des articles de longueur variable consacrés aux images anciennes des pays d'outre-mer dont nous donnons le sommaire.

Images & Mémoires Bulletin n° 74, Automne 2022



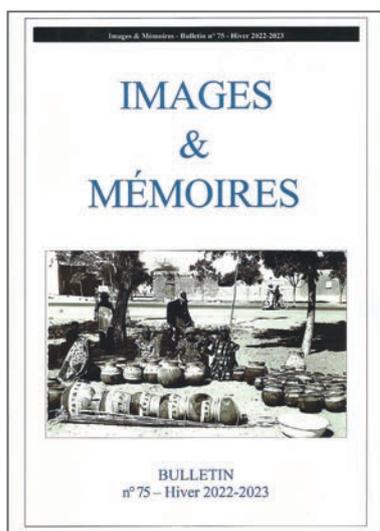
Brahima Ouattara : Le train d'Abidjan à Ouagadougou, 1898-1958. Exposition Images et Mémoires à l'Université Alassane Ouattara à Bouaké (Côte d'Ivoire)

François Chauvin : Les timbres des colonies françaises. La contribution de Jean Kerhor, fonctionnaire et artiste colonial

Jean-Marie Milleliri et Francis Louis : L'Institut de médecine tropicale du Service de santé des armées (IMTSSA), École du Pharo. Images pour la mémoire d'une école défunte.

Alain Tirefort : Que va devenir l'Empire britannique après le décès d'Elizabeth II ?

Images & Mémoires Bulletin n° 75, Hiver 2022-2023



L'exposition *Le train d'Abidjan à Ouagadougou (1898-1958)* à l'Académie des sciences d'outre-mer

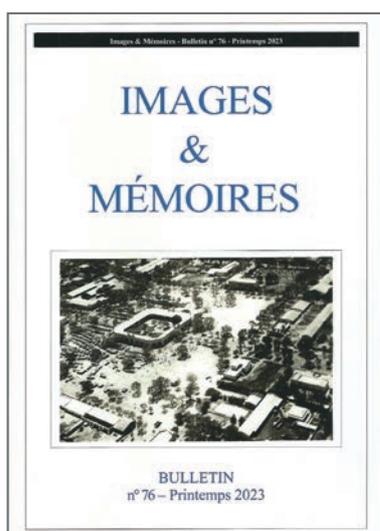
Patrice Garcia : Edmond Fortier photographe en Afrique de l'Ouest – Datation des premières cartes postales et nouvelles séries inédites

Jean-Jacques Fadeuilhe : De Conakry à Cotonou, les escales du vapeur Cérès en 1913

Xavier Ricou : Au Sénégal sur les traces de Patrick Dujarric. Un architecte contemporain inspiré par l'architecture traditionnelle

Jean-Jacques Fadeuilhe : Cartes postales de Côte d'Ivoire : à propos de la série « Visite du Maréchal Pétain » (2)

Images & Mémoires Bulletin n° 76, Printemps 2023



L'association *Les Comptoirs de l'Inde*

Ilassa Salgo : Exposition *Histoire(s) du pays lobi – Mémoires en poussière* au Musée Communal Sogossira SANON de Bobo-Dioulasso

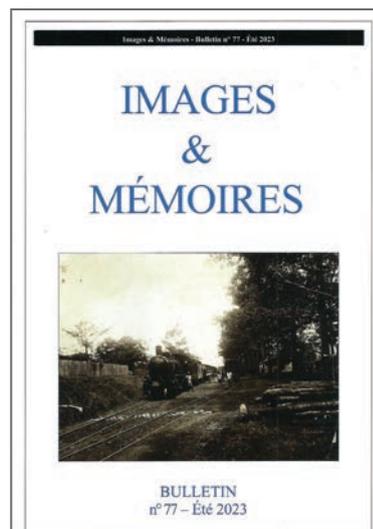
Élisabeth Cazenave : Paul-Elie Dubois et sa seconde patrie l'Afrique du Nord

Patrice Garcia : Côte occidentale d'Afrique – Les studios du photographe Edmond Fortier

Ibrahima Diakhaté : La circoncision et le Kankourang au Sénégal

Olivier Auger : Coup de cœur : Les plaques photo stéréoscopiques originales pour les cartes de Personnaz et Gardin à Libreville

Images & Mémoires Bulletin n° 77, Été 2023



Nicole Trampoglieri : L'Association d'Amitié Franco-Vietnamienne, Comité Choisy-le-Roi et Val de Marne

Caroline Requet : Le sceau « Hoàng đế chi bèo » de retour au Vietnam

Bernard Dupaigne : Afghanistan et cartes postales Regards sur et autour de *Ouvrir l'album du monde* (Musée du quai Branly – Jacques Chirac)

JM. A. : Quelques regards autour de *L'album du monde* (1842-1911)

Olivier Auger : l'exposition *Ouvrir l'album du monde* (1842-1911) et le colloque *Photo-monde*

Patrice Garcia : Histoire de la photographie à la Côte occidentale d'Afrique : Le premier ambrotype d'Afrique de l'Ouest

Jean-Jacques Fadeuilhe : Abidjean 1899. Les prémices d'une ville

Par ailleurs Images & Mémoires a repris l'organisation et la diffusion d'expositions dans l'hexagone et outre-mer, bien que la situation sécuritaire rende celles-ci très difficiles en Afrique de l'Ouest. Une version augmentée du *Train d'Abidjan à Ouagadougou (1898-1958)* a été présentée à l'Université Alassane Ouattara à Bouaké (Côte d'Ivoire) en novembre 2022, puis à Paris à l'Académie des sciences d'outre-mer de mars à mai 2023, avant de l'être au musée communal Sogossira Sanon de Bobo-Dioulasso (Burkina Faso) cet automne.

Association Réalité et Relations Internationales



www.arri.fr arri@wanadoo.fr

Sous la présidence de David Capitant et avec la secrétaire générale, Geneviève Tinturier, ARRI, dont l'objectif est de mieux comprendre les dynamiques qui sont à l'œuvre dans les relations internationales et les enjeux qui en découlent pour l'Europe et pour le monde, propose plusieurs types d'activités : conférences, déjeuners débats et voyages.

Les conférences sont en format hybride : en distanciel via zoom ; en présentiel, au siège de l'association, 11 rue Nicolo, Paris 16^{ème}. En présentiel, les débats se poursuivent autour d'un verre. Au rythme d'un par mois, les déjeuners débats ont lieu au restaurant le Procopé.

Parmi les conférences proposées en 2023, l'Afrique a été l'objet de deux événements : une conférence en mars, *Dire l'indicible, mémoires d'un ambassadeur de France au Rwanda (1993-1995)* par Jean Michel Marlaud ; un déjeuner débat en novembre avec Nicolas Normand, ancien ambassadeur au Mali, au Congo, au Sénégal et Gambie sur le thème : *Quid des évolutions récentes en Afrique francophone ?*

Dans le cadre des partenariats avec la Ligue européenne de Coopération économique (LECE), la Fondation Schuman, le Mouvement Européen France (ME-F), les membres d'ARRI sont invités à participer aux conférences et colloques que ces organismes organisent en leur nom ou en partenariat avec ARRI.

Dans le cadre du partenariat avec la Maison Heinrich Heine (Fondation de l'Allemagne) située sur le campus de la Cité internationale universitaire de Paris, le président d'ARRI anime des tables-rondes traitant de l'actualité européenne et de la relation franco-allemande. Celles-ci réunissent des intervenants allemands et français.

Les médias mensuels *La Lettre d'ARRI* et *l'Observatoire des médias étrangers* sont diffusés aux membres de l'association et au-delà. La lettre d'ARRI informe des activités de l'association et publie les comptes-rendus des conférences. *L'Observatoire des médias étrangers* a pour vocation de donner une information sur l'actualité internationale à partir de la presse étrangère. Le site d'ARRI maintient le lien avec les membres. Il est aussi une vitrine pour présenter et promouvoir les activités de l'association.

Au programme des voyages 2023 : en juin, un voyage de dix jours a eu lieu en Roumanie sur le thème *La Roumanie,*

un pays stratégiquement positionné en Europe centrale dans un contexte de guerre en Ukraine ; en novembre, une visite à Madrid de quatre jours sur le thème France-Espagne, le traité de Barcelone, un traité d'amitié et de coopération renforcée. En 2024 sont prévus un voyage dans un pays membre de l'Union européenne et un autre en Asie.

Chaque année, dans le cadre du partenariat initié avec l'Université franco-allemande (UFA) en 2015, ARRI remet un prix à un étudiant de cursus intégré de l'UFA, de niveau licence ou master, pour le récompenser de l'excellence de ses travaux. La cérémonie de remise des prix a lieu de façon alternée à l'ambassade de France à Berlin et à l'ambassade d'Allemagne à Paris. ARRI est reconnue d'utilité publique.

AROM



AROM a poursuivi son chemin en 2023. La précédente édition du bulletin a été appréciée ; sa diffusion au-delà de ses membres a été à l'origine de plusieurs adhésions. Les initiatives prises pour donner plus de visibilité à l'association sont encourageantes avec la page et les « posts » publiés régulièrement sur le réseau social LinkedIn par notre délégué à la communication. AROM est maintenant suivie par plus de 160 personnes. Il n'en demeure pas moins que nous devrions être plus nombreux à adhérer pour assurer la pérennité de notre association. Aussi j'encourage nos lecteurs à nous rejoindre sachant que la publication de notre bulletin est financée exclusivement par les cotisations de nos membres.

Les réunions statutaires, conseil d'administration et assemblée générale, se sont déroulées respectivement les 4 octobre et 7 novembre derniers, accueillies dans les locaux du ministère chargé des Outre-mer dont les facilités apportées à notre association sont très appréciées. La rénovation du site internet a été au nombre des sujets abordés ; entamée par Jean-Marc Boyer et François Laurent-Atthalin, elle devrait contribuer aussi de manière significative à valoriser AROM. Amplifier les consultations de notre fonds documentaire a été aussi à l'ordre du jour. Celui-ci compte notamment des récits et témoignages éclairants des administrateurs de la France d'Outre-mer sur les réalités des territoires où ils étaient affectés. Répertoriés sur le site internet, ils donnent lieu à des demandes de communication qu'il s'agisse d'enrichir des travaux de recherche ou, comme très récemment, d'en savoir plus en vue d'une production audio-visuelle. Dans ce domaine comme dans celui de l'édition du bulletin, les contributions bénévoles sont toujours les bienvenues.

Institut du Pacifique



www.institut-du-pacifique.org

Après les perturbations des années 2020 à 2022 liées à la pandémie, les activités de l'Institut ont repris normalement et l'Institut a eu le plaisir d'accueillir de nouveaux membres assistant désormais régulièrement à nos conférences. Les retransmissions en visio-conférence ont également permis de fidéliser quelques auditeurs lointains, notamment au Chili, aux Etats-Unis ...

Les conférences 2023 portent, comme à l'habitude, sur quelques-uns des sujets d'actualité liés à la zone Pacifique :

- 21 février : « *Le domaine maritime français ou la souris qui rugissait* » avec Francis Baudu, Capitaine de vaisseau (H), membre titulaire de l'Académie de marine.

- 28 mars : « *Quels intérêts pour la France dans l'Indo-pacifique ?* » avec Antoine Bondaz, Directeur du programme Chine et Corée à la Fondation pour la Recherche Scientifique.

- 13 avril : « *La Chine : son agressivité face à l'Occident et ses faiblesses actuelles* » avec Gérard Bouan, Colonel (2s), Ministère de la défense (DGSE), historien de la défense.

- 31 mai : « *Le rôle des instances parlementaires dans les relations internationales : le cas des relations de la France avec Taïwan* » avec Alain Richard, ancien Ministre de la défense, Vice-Président du Sénat, membre du groupe d'échanges et d'études Sénat-Taïwan.

- 21 septembre : « *L'Amérique latine : de l'Extrême Occident à la tentation du Pacifique* » avec Pierre-Jean Vandoorne, Ministre plénipotentiaire, ancien ambassadeur au Venezuela et en Colombie.

- 5 octobre : « *Thalassocratie et ressources minérales : le cas du Pacifique* » avec Michel Jebrak, Professeur émérite à l'UQAM, professeur associé à l'UQAT, enseignant dans les universités de Lorraine et de Guyane.

- 30 novembre : « *Le Cambodge post-Khmers Rouges* » avec Philippe Coste, en partenariat avec ARRI.

- 7 décembre : « *Taïwan : Indépendantistes versus nationalistes, à la veille des élections présidentielles de 2024* » avec Catherine Bouchet-Orphelin, Rédacteur en chef de la Lettre confidentielle Asie 21-Futuribles

Les conférences sont annoncées sur le site de l'Institut : <http://www.institut-du-pacifique.org> et un compte-rendu est en général mis en ligne avec l'accord du conférencier.

Les questions d'actualité sont relatées dans les « **Evénements du mois** » et font aussi l'objet d'articles dans la **rubrique « Actualités mensuelles »**. Notons par exemple « Les espaces

océaniques : vers une régulation internationale » en mars ; les articles relatifs à l'Australie, en février, « Une immigration choisie », et, en septembre, « The Voice » sur le référendum constitutionnel du 14 octobre.

Enfin, la rubrique « Espace culture » mentionne des expositions intéressant la zone géographique, telles les expositions du printemps portant sur la culture aborigène à l'ambassade d'Australie ou au Musée du Quai Branly, ou en octobre l'exposition « Sur les rives du fleuve Amour » aux Missions Etrangères de Paris (MEP). *Des notes de lectures* présentent aussi des ouvrages éclairants parus récemment comme celui de l'Ambassadeur Coste concernant le Cambodge.

Pour terminer ce rapide bilan annuel, il est nécessaire de saluer l'arrivée dans notre conseil d'administration de Francis Baudu, comme Vice-Président et de Chantal Jourdan, comme Trésorière-adjointe.

AREMAE



L'association des retraités du ministère de Affaires étrangères a pu développer en 2023 une gamme complète d'activités. Une mise en œuvre volontariste a permis à l'AREMAE de mieux cerner les vœux de ses adhérents sur la base des réponses au questionnaire qui leur avait été adressé au premier semestre.



Nous avons pu ainsi proposer des activités mêlant les sorties culturelles traditionnelles (expositions, visites patrimoniales, concerts), à des randonnées, des cafés rencontre ou des déjeuners sur des thèmes géopolitiques.

Très appréciées les excursions en provinces nous amènent à la découverte de leur patrimoine, d'une manière parfois inattendue comme à Melun, avec la visite du musée de la Gendarmerie Nationale et de celui de l'entreprise aéronautique spatiale SAFRAN. Les voyages, notamment au Portugal et la Vénétie de Palladio ont complété notre offre culturelle.

La reprise à la Maison de l'Amérique Latine de notre déjeuner annuel a été unanimement saluée, cette rencontre conviviale est un de nos rendez-vous traditionnels.

Moment clé de l'activité associative, la tenue en présentiel de notre Assemblée Générale, le 23 mai dernier, a permis, outre le vote de l'agenda habituel, de simplifier notre Règlement intérieur, d'élire un nouveau Conseil d'Administration et un Bureau.

Au total, l'année 2023 nous aura permis d'offrir à nos adhérents 57 activités grâce à l'enthousiasme et au savoir-faire de notre bureau. Au-delà, l'association des amis des archives diplomatiques a souhaité se rapprocher de l'AREMAE pour tisser des liens de coopération ce dont nous nous félicitons.

L'AREMAE a également participé à diverses manifestations organisées par le MEAE pour les lauréats des concours, les agents partant à la retraite ou pour des forums associatifs.

Jean-Pierre Lafosse, Président

ADOSOM

www.adosom.fr

L'Association des Œuvres Sociales d'Outre-Mer propose à ses adhérents les prestations de ses deux établissements hôteliers, « Le Windsor », au bord de la Méditerranée, à Cannes, et le « Bellevue », dans la station thermale de Châtel-Guyon en Auvergne.

Dans un parc de 5 000m², l'hôtel azuréen, de par sa situation, permet de rayonner dans la région tout en assurant ses visiteurs du calme et du repos à quelques enjambées de l'animation de la Croisette et de la rue d'Antibes. À 430m. d'altitude, l'implantation du Bellevue permet de joindre cures thermales et remise en forme à la découverte des Volcans et des richesses historiques de l'Auvergne.

Un partenariat avec l'Aïga Resort propose des conditions préférentielles pour l'accès aux soins. Le site internet de l'ADOSOM (www.adosom.fr), enrichi de nombreuses informations, apportera aux lecteurs d'AROM nombre de précisions complémentaires.



Le Bellevue.



Le Windsor en hiver.

Coordination pour l'Afrique de demain (CADE)



www.afrique-demain.org

La Coordination pour l'Afrique de Demain (Cade) a publié sa Lettre semestrielle n°187 en juillet 2023. Cette lettre comporte cinq articles.

1) L'éditorial « *Guerre internationale sur le nouvel or : les données. Quid de l'Afrique ?* » de Roland Portella, le président de la Cade.

Des pays africains se sont lancés dans l'économie numérique et des entreprises internationales et nationales vendent des services de transition digitale, d'intelligence artificielle et autres technologies numériques. Mais la question fondamentale est de savoir comment les pays africains peuvent être maîtres de leurs données, le nouvel « or » du 21^{ème} siècle.

2) Le compte-rendu de la Conférence : « *Prendre conscience des enjeux de l'eau en Afrique de l'Ouest* »

La Cade a été partenaire d'un événement organisé par les Entretiens Eurafriains, le 13 décembre 2022. Cet événement était divisé en deux parties : une conférence sur les enjeux de l'eau en Afrique de l'Ouest et la projection du film « *Marcher sur l'eau* ». La Cade a défendu quelques positions de son livret intitulé « *Eau et assainissement en Afrique : 40 recommandations pour de nouveaux modèles de partenariats* ».

3) « *Sahel : Changer le paradigme de l'aide au développement pour sortir de la crise sécuritaire* »

Il s'agit d'un article de Seidik Abba, chercheur associé à l'Université Polytechnique Hauts-de-France, UPHF, spécialiste du Sahel et du Bassin du Lac Tchad. Cet article met l'accent sur l'incohérence et l'inefficacité des dispositifs d'aide au développement de pays européens au Sahel.

4) « *Initiatives socio-économiques constructives au Sahel* »

Cet article de la Cade, montre deux exemples d'initiatives « endogènes » positives de développement : un programme d'agropoles et de zones agro-industrielles au Mali et le projet WENDOOGO au Sénégal, qui consiste en la création d'un centre de formation, de création et de production artistique et technique.

5) « *La santé en Afrique, un secteur en devenir* »

L'article écrit par, Pierre Auffret, consultant indépendant en financement de la santé, décrypte les systèmes de santé en Afrique subsaharienne et propose des pistes de solutions pour une meilleure cohérence des politiques de santé.

Christian Graeff

Trois mois après la disparition de sa femme, Christian Graeff nous a quittés, le 18 mai 2022. Il avait 96 ans. Elevé à la dignité d'Ambassadeur de France en 1989, il achevait alors en Iran une carrière diplomatique entamée au lendemain des indépendances et dédiée exclusivement, lorsqu'il était à l'étranger, aux pays arabes : Maroc, Liban, Syrie, puis, en qualité d'ambassadeur, Libye et, à nouveau Liban. Breveté de l'Ecole nationale de la France d'Outre-mer (promotion 1945), il servit au Tchad de 1948 à 1956 avant d'effectuer, en 1957, à Bikfaya (Liban) le stage au Centre d'études de l'arabe moderne qui orientera la suite de sa carrière avant qu'il ne rejoigne Téhéran, son ultime poste, en 1988, à la reprise des relations diplomatiques entre les deux pays, interrompues pendant un an. Admis à la retraite en 1991, il est nommé par François Mitterrand au Conseil supérieur de la Magistrature et sera renouvelé en 1995 par Jacques Chirac. Tout au long des années qui suivirent, Christian Graeff poursuivra de

nombreuses activités en mettant au service des relations avec le monde arabe et musulman son expertise et son engagement¹. Il le fait en collaborant avec plusieurs instituts de recherche mais aussi en créant « *les Brigades internationales pour la Paix* », en 2006, association dont il a toujours assuré la présidence. Dans ce cadre, et convaincu de l'importance des échanges interpersonnels, il parvint à faire se rencontrer, à Chypre, des jeunes des pays parties au conflit israélo-arabe. D'un long entretien téléphonique que j'avais eu avec lui, il y a trois ans, je retiens l'aisance qui était la sienne pour rappeler ses souvenirs à l'étranger en même temps que son implication dans le temps présent, affirmant aussi son intérêt pour des sujets éloignés de la diplomatie. Il venait de publier « *Nacres de lumière. Histoire et illustration de l'art du coquillage* »...

¹ Il suffit, pour se convaincre de sa sensibilité à cette région du monde, de lire l'article qu'il publia dans le bulletin N°8 d'AROM « *La Syrie revisitée* » (accessible sur le site arom-asso.com)

Alain Pierret

Entré à l'Ecole nationale de la France d'Outre-mer en 1950, Alain Pierret accomplit son service militaire dans la Marine, en Indochine, puis rejoint le Togo en 1955 où il est affecté à quatre reprises, dont la dernière comme chef de la subdivision de Lama-Kara. Il sert en Algérie, au Sahara, de 1959 à 1961, période sensible s'il en est, à Ghardaïa d'abord puis comme Sous-préfet d'In-Salah. Ensuite commence sa carrière au Quai d'Orsay : Sierra Leone, Afrique du Sud, URSS, Finlande, Yougoslavie. A plusieurs reprises, il est impliqué, pendant ces deux dernières affectations ainsi qu'à l'administration centrale, dans les négociations de la C.S.C.E. 1980 le voit nommé ambassadeur à Niamey. Chef de service à la direction des Nations Unies et organisations internationales en 1982, il repart en poste en 1986, à la tête successivement, de notre ambassade à Tel Aviv, puis à Bruxelles et, enfin, au Saint-Siège. Ministre

plénipotentiaire hors classe, Alain Pierret achève sa carrière en 1995. Retiré à Saint-Maximin-La Sainte Baume, dans le Var, il est décédé le 24 juin 2023. En poste en Israël au moment de la première Intifada et de la Guerre du Golfe, il avait gardé des liens étroits avec ce pays, consacrant un livre à la mission qu'il y a accomplie de 1986 à 1991 et correspondant encore avec certains de ses dirigeants. Sans nul doute ne pouvait-il être insensible à une telle affectation. Il lui arrivait de conter ce qui était survenu le jour de ses 12 ans, le 16 juillet 1942. Son père, Henri Pierret, Capitaine des pompiers de Paris, arriva inhabituellement en retard, ce jour-là, au déjeuner familial. Il arrivait du Veld'hiv où il avait contré les instructions des gendarmes et donné l'ordre à ses hommes d'ouvrir les vannes, là où quelque 13.000 personnes étaient enfermées dans une atmosphère suffocante, privés de tout accès à l'eau.

BULLETIN

Directeur de la publication et responsable de la rédaction : Jean-Pierre VIDON,

Direction artistique : Florelle Chapelle,

Mise en page : Mélanie Luciani,

Imprimeur : Eventail Graphic, 7, rue des Charmeuses, 92370 CHAVILLE

Date de parution : Décembre 2023 - Dépôt légal : Décembre 2023 - Gratuit

ISSN : 2610-3370